

LE MOHONNAIS

Bulletin municipal - Année 2016



MOT DU MAIRE



Les années se suivent et se ressemblent. Toujours autant de violence de par le monde : violence physique, violence morale, humiliation, harcèlement. Il n'y a ni âge ni catégorie sociale pour subir ou provoquer de telles violences.

Incivilité, non respect des lois, tel est notre quotidien même dans notre petite communauté.

A Mohon, les règles de stationnement ne sont pas respectées. Le constat de dépôts sauvages de détritiques dans la nature ou auprès des bacs à verres est quasi quotidien.

Est-ce cet univers que nous voulons laisser aux générations futures ? Un monde d'égoïsme, du chacun pour soi, de mensonge, de belles paroles qui n'engagent que ceux qui les écoutent.

Est-ce vraiment ce monde que nous souhaitons ?

Nous disons adieu à 2016, sans aucun regret.

2017 s'annonce comme l'année de la concrétisation.

Les travaux de réfection de la voûte de la Chapelle de la Ville Jaudoin sont en cours et devraient se terminer en février 2017.

Le Mille Club, une première ébauche a été présentée au Conseil Municipal.

Le projet semble séduire, c'est un beau projet, une réflexion s'impose et est imposée. Le chantier débutera peut être fin 2017 ou voire en 2018 ?

L'année 2017 sera une année électorale, les présidentielles en avril et mai, les législatives en juin et pour terminer les sénatoriales en septembre.

Au 1^{er} janvier 2017, est née la nouvelle Communauté de Communes de la fusion de 4 communautés de communes : Ploërmel, Josselin, Mauron et La Trinité Porhoët.

J'aurai une pensée respectueuse pour Madame Madeleine Le Gall qui nous a quitté en novembre.

Je remercie les membres de la commission « bulletin » pour sa participation dans la confection de ce Mohonnais.

Les membres du Conseil municipal, du CCAS et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2017. Que 2017 soit pour vous tous, une année d'espoir, de réussite dans vos projets, de joie, de fraternité et de partage.

Josiane DENIS

SOMMAIRE

Hommage.....1

Vie municipale 2 à 19

Vie quotidienne 20 à 24

Vie associative..... 25 à 35

Informations diverses 36





MME LE GALL MADELEINE

Maire de Mohon de 1989 à 1995, Mme LE GALL Madeleine nous a quitté le 29 novembre 2016.

C'est pour nous l'occasion de lui rendre hommage et de revenir sur une page de l'histoire de notre commune.

Jeune retraitée, elle s'installe à Mohon dans une maison de famille.

Élue Maire en 1989, elle met toute sa personnalité, son charisme et son ouverture d'esprit au service de Mohon et de ses habitants.

En tant que mère et grand-mère, elle accordait une grande importance à la transmission et à l'éducation.

1989 : année du bicentenaire de la Révolution Française, elle rassemble les Mohonnais, toutes générations confondues pour une commémoration festive et la plantation d'un arbre de la liberté, rappelant ainsi à chacun les fondamentaux de notre démocratie.

Elle a beaucoup œuvré pour les jeunes :

- dans la convention avec l'OGEC : la dotation/élève est augmentée.
- le CCAS met en place un spectacle de Noël pour tous les enfants de la commune.

Elle travaille, avec d'autres bénévoles du canton, à la création de « vacances pour tous » pour offrir des activités tant aux jeunes du Porhoët qui ne partaient pas en vacances qu'aux enfants d'estivants.

Le POS (plan d'occupation des sols) avait été élaboré par la municipalité précédente. Le nouveau conseil s'accorde un temps pour l'étudier et le rendre opérationnel.

L'assainissement collectif du bourg était un préalable à tout développement. Il est mis en route dès mai 1989. Les finances de la commune étaient saines et l'argent qui dormait a permis d'autofinancer les premiers travaux.

Les logements sociaux faisaient cruellement défauts. La maison jouxtant le bar de la Mairie a été réhabilitée en 2 logements. Ce petit projet a permis à la nouvelle municipalité de « se faire la main » et de comprendre les rouages des différentes administrations.

Pour dynamiser la commune, elle s'est servie de ses compétences en économie familiale : faire un état des lieux, évaluer les besoins et y apporter des réponses dans le cadre des moyens de la commune, telle était sa méthode.

Elle a fait appel à un audit extérieur qui a contacté les responsables d'associations, les élus et les commerçants pour recenser les attentes des habitants. Il a aussi réalisé un diagnostic des différents bâtiments communaux.

Dans le bâtiment de la mairie, le secrétariat à l'étage était difficile d'accès et la salle communale du rez de chaussée trop petite.

Cette étude a permis d'établir des priorités et de trouver une fonction à chaque bâtiment. L'ancienne école publique a été transformée en logements sociaux.

Pour Mme Le Gall, le centre bourg était le « poumon de la commune ». C'est ainsi que le projet pour Mohon a vu le jour. La propriété face à l'église, achetée en début de mandat, disposait d'un terrain suffisamment grand pour y construire une grande salle polyvalente et faire un parking répondant aux nouvelles attentes des habitants. La maison du Sénéchal servirait de bibliothèque et la longère attenante serait transformée en cantine municipale. Ainsi, le patrimoine rural était

valorisé car Mme le Maire considérait « qu'il fallait bien réfléchir avant de casser au risque de le regretter plus tard ».

Mais ce projet suscitait la polémique. Bien que financé et acté, elle n'a pas lancé les travaux au motif que : « les Mohonnais choisiront ». De fait, les plans de la salle ont été modifiés par le conseil municipal qui lui a succédé, mais l'essentiel du projet a été préservé.

Elle était à l'écoute de ses administrés et avait le sens de l'accueil.

Pour améliorer l'efficacité de la mairie, une personne est recrutée pour assurer l'accueil et le maintien de l'activité postale. L'informatique, en décembre 89, est venu simplifier le travail administratif. La réalisation d'une aire pour camping cars à la sortie de la forêt est décidée fin 1994.

De par son métier, elle maîtrisait parfaitement le social avec le souci constant de responsabiliser les gens et de permettre à chacun de garder sa dignité.

Mme Le Gall a posé les bases du développement actuel de la commune.

Comme elle le disait elle-même : « elle permettait aux choses de se faire ». Elle n'imposait rien : tout projet était le fruit d'une réflexion commune.

Elle ne voulait pas que l'on soit triste pour son départ. Alors, pour tout ce qu'elle a apporté à Mohon, nous lui disons simplement MERCI .

Anne-Marie CLERO
& Martine LE RAT



URBANISME

Permis de construire délivrés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Bénéficiaires/adresses des travaux	Nature des travaux	Date des autorisations
MICHEL Raymond - Linho	Construction d'un garage	22 mars
ROQUEFORT Olivier - Tréfouët et PUIG Stéphanie	Rénovation et extension d'une habitation	12 mai
ARVIT Patrick - 13, rue de la Pierre Bise	Construction d'un garage	28 juin
HOUEIX Ludovic - rue de la Mairie	Reconstruction d'un garage	16 septembre
DRAULT Jérôme et TANG Anne hameaux de Sévigné	Construction d'une maison individuelle	28 novembre
VO Victor - Hameaux de Sévigné	Construction d'une maison individuelle	12 octobre
GAEC DES DEUX MANOIRS - Garnoué	Extension de bâtiments agricoles	26 décembre
BARRE Bernard - 11, rue de la Pierre Bise	Construction d'un abri bois	28 novembre
EARL DU CLOS - Le Clos du Tertre	Extension d'un bâtiment agricole stabulation	28 novembre
EARL DE PENGUILLY - Penguilly	Construction d'un hangar de stockage de céréales	9 décembre

Déclarations préalables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Bénéficiaires/adresses des travaux	Nature des travaux	Date des autorisations
SMITH Gary- Les Touches	Pose de 6 châssis de toit	24 mai
BOUTE Marie-Annick - 5, rue du 3 mai	Pose de 2 châssis de toit	10 mai
GAEC Launay - Hiniac	Installation centrale photovoltaïque	28 juin
LALYCAN Jean-Yves - Rohello	Isolation extérieure	5 juillet
ARVIT Patrick - 13, rue de la Pierre Bise	Abri de jardin	5 juillet
GAEC Launay - Le Chaillot	Pose de panneaux photovoltaïques	19 juillet
GAEC Launy - Hiniac	Pose de panneaux photovoltaïques	19 juillet
GREAVES Edward - La Ville Oger	Création d'une ouverture	19 juillet
SMITH Gary - Les Touches	Modification d'ouvertures	16 août



DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 29 janvier 2016

1. Dossiers de subventions au titre de l'année 2016 auprès du conseil départemental

- Présentation de la refonte des programmes subventionnables par le Conseil Départemental en faveur de la solidarité territoriale suite à la Loi NOTRe et d'un extrait du guide des aides 2016
- Prise en compte des nouvelles modalités de financement (travaux de voirie et rénovation de la salle du mille clubs) suite à la délibération du Conseil Municipal du 3 septembre 2015
- Délibération à prendre (nature et coût prévisionnel des travaux et plan de financement faisant apparaître le montant définitif des projets).

Madame le Maire présente à l'assemblée, la refonte des programmes subventionnables du Conseil Départemental en faveur de la solidarité territoriale suite à la Loi NOTRe et un extrait du guide des aides de l'année 2016.

Elle fait savoir que les subventions « Voirie Rurale » et « Bretagne Centrale » sont supprimées à compter du 1^{er} janvier 2016. Seul le Programme Départemental pour l'Investissement sur la voirie Communale et Rurale (PDIC) subsiste avec un nouveau montant de dépenses subventionnable HT de 79 375 euros (intégrant les anciens chemins d'exploitations ayant été intégré dans le tableau de classement de voirie communale) assujetti au taux d'intervention de 40 % pour la Commune de MOHON. Ces travaux concernent des revêtements superficiels et curage de fossés des voies communales et rurales hors agglomération.

Pour la voirie en agglomération, il existe le nouveau Programme de Solidarité Territoriale (PST) au taux de 35 % pour la Commune de MOHON.

De nouvelles modalités sont mises en œuvre et notamment :

- le plafond annuel par Collectivité et par an passe de 300 000 euros HT à 500 000 euros HT
- Seuil plancher de 15 000 euros HT au lieu de 25 000 euros HT
- Suppression de la date butoir du 1^{er} octobre de chaque année pour déposer les dossiers de demandes de subventions, ceux-ci pouvant être déposés toute l'année.

Madame le Maire rappelle les termes de la délibération du Conseil Municipal du 3 septembre 2015.

Pour le premier dossier : Travaux de voirie 2016, elle propose de reprendre une délibération sollicitant le Conseil Départemental uniquement au titre du PDIC pour les travaux suivants :

- Bréhélu - voie communale 206 - 200 mètres
- La Ville Guesniac - voie communale 215 - 490 mètres
- Courant - voie communale 213 - 80 mètres
- La Noë - chemin rural 62 - 190 mètres
- La Ville Jaudoin - voies communales 131, 226 et 227 - 191 mètres
- Route de Rohello de la ferme de Mr SABLE à la croix Julot - voie communale 203 - 930 mètres
- Tréfoüllé - voie communale 217 - 100 mètres

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à la proposition du Maire sur la nature et le coût prévisionnel des travaux à engager listés ci-dessus,
- valide le plan de financement faisant apparaître le montant définitif du projet.

Pour le deuxième dossier : **travaux de rénovation de la salle du mille clubs**, elle propose de reprendre une délibération sollicitant le Conseil Départemental au titre du PST.

Mme le Maire pose la question suivante au Conseil Municipal : « autorisez vous le Maire à demander une subvention pour la rénovation de la salle du mille clubs ? »

Le Conseil Municipal, après délibération et un vote à main levée (1 pour, 6 abstentions et 8 contre), ne valide pas la proposition du Maire pour le dépôt du dossier de demande de subvention auprès des organismes financeurs tel qu'elle l'a présenté (rénovation du bâtiment).

2. Rénovation de la salle du mille clubs dossier de subvention auprès de la région

- Rappel du dispositif de subvention (délibération du 3 septembre 2015)
- Délibération à prendre (validation du projet et du plan de financement prévisionnel)

Mme le Maire décide que cette question n'est plus à l'ordre du jour compte-tenu de la délibération précédente du Conseil Municipal.

3. Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - année 2016

- Présentation du tableau récapitulatif des catégories d'opérations éligibles à la DETR pour l'année 2016
- Présentation des deux dossiers pour l'année 2016 (rénovation de la salle du mille clubs et des vitraux à l'église)
- Délibération à prendre pour adopter les opérations et arrêter les modalités de financement

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des catégories d'opérations éligibles à la DETR pour l'année 2016.

Elle propose de déposer deux dossiers pour l'année 2016 : la rénovation de la salle du mille clubs qui n'est plus à l'ordre du jour compte-tenu de la délibération précédente du Conseil Municipal et la restauration des vitraux 12, 14, 21 et 23 à l'église.

Elle présente le coût estimatif prévisionnel de ce projet de restauration de vitraux.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- valide la proposition du Maire pour déposer une demande de subvention au titre de l'année 2016 pour la restauration des vitraux
- émet un avis favorable au plan de financement prévisionnel.

4. Demande d'utilisation de la salle polyvalente par un particulier pour des activités de danse

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter cette question à l'ordre du jour. Avis favorable à l'unanimité.

Elle fait lecture du courrier de Mme MURPHY domiciliée à la ville Jaudoin à Mohon, qui sollicite la mise à disposition de la salle polyvalente pour donner des cours de danse à titre privé à compter du 22 février 2016.

Les cours seraient payants et auraient lieu le lundi soir de 19 heures à 20 heures. Le premier cours sera gratuit.

Mme le Maire propose de passer une convention d'occupation de la salle avec le demandeur et sollicite le Conseil Municipal pour arrêter les modalités financières.

Dans certaines Communes, l'occupation est gratuite.

Des suggestions ou interrogations sont émises par les Conseillers Municipaux :

- Laisser la salle à titre gratuit et attendre de connaître le nombre d'adhérents
- l'année de cours débute t elle en septembre comme les autres associations ?

Mme le Maire propose de facturer 10 euros par séance.

Le Conseil Municipal, après délibération et un vote à main levée (13 pour et 2 contre), valide la proposition du Maire et l'autorise à conclure une convention avec Mme MURPHY et signer tous documents relatif à cette affaire.

Conseil municipal du 9 février 2016

1. Salle du mille clubs dossier de subventions

- Conseil Départemental au titre du PST
Délibération à prendre (nature et coût prévisionnel des travaux et plan de financement faisant apparaître le montant définitif du projet)

- Conseil Régional

Délibération à prendre (validation du projet et du plan de financement prévisionnel)

- Préfecture : au titre de la DETR

Délibération à prendre pour adopter l'opération et arrêter les modalités de financement.

Madame le Maire présente à l'assemblée l'avancée du dossier depuis la réunion de Conseil Municipal du 29 janvier 2016. Elle a réuni la Commission bâtiments le 2 février 2016 qui sur les deux propositions :

Proposition 1 : rénovation du mille clubs

Proposition 2 : démolition et reconstruction d'un bâtiment sur le même lieu avec une surface identique et un aspect identique a retenu la deuxième proposition.

Elle précise que les abords de ce bâtiment seront aménagés ainsi que la mise en place d'un portail à l'entrée du terrain de foot pour canaliser l'accès des véhicules.

L'estimation financière prévisionnelle comprend également les contrôles ou études obligatoires.

Elle communique au Conseil Municipal le montant estimatif des deux projets et les subventions espérées. 20 % resteront à la charge de la Commune car il n'est pas possible d'obtenir plus de 80 % d'aides publiques.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'il suit le choix de la Commission bâtiment.

Elle pose la question suivante pour vote du Conseil Municipal : « êtes vous pour ou contre la demande de subventions ? »

Un Conseiller Municipal pose la question de savoir si le Conseil Municipal est bien d'accord sur la 2^{ème} proposition retenue par la Commission bâtiments. Sans vote (à main levée ni à bulletin secret), aucune objection n'est relevée.

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret (8 pour, 6 contre et 1 abstention), autorise Mme le Maire à faire les demandes de subventions.



Conseil municipal du 26 février 2016

1. Présentation des comptes administratifs Année 2015

- Présentation des comptes administratifs 2015 : cantine, garderie, assainissement, lotissement Hameau de Sévigné et commune
- Délibérations à prendre

Décisions : présentation par Mme LE RAT Martine, Adjointe aux finances des comptes administratifs 2015 comme suit :

Après un vote à main levée (absence de Mr PRESARD Hervé au moment du vote), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'année 2015 (12 voix pour) pour les entités Cantine, Garderie, Assainissement, Lotissement Hameau de Sévigné et la Commune.

2. Présentation des comptes de gestion du trésorie - année 2015

- Présentation des comptes de gestion du Trésorier - année 2015
- Délibérations à prendre

Décisions : présentation par Mme LE RAT Martine, Adjointe aux finances des comptes de gestion 2015.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (12 voix pour) les comptes de gestion du Trésorier pour l'année 2015 pour les entités cantine, garderie, assainissement, lotissement Hameau de Sévigné et la commune.

3. Subventions aux associations année 2016

- Examen des demandes de subventions aux associations
- Délibération à prendre

Décisions : présentation par Mme LE RAT Martine, Première Adjointe des demandes de subventions des associations pour l'année 2016.

Un Conseiller Municipal soumet un document qui pourrait servir de base pour l'attribution des subventions avec une part fixe et une part variable en fonction de la nature de l'Association, de son nombre d'adhérents, de son rayonnement, animation ou lien social dans la Commune et l'attribution de subvention exceptionnelle justifiée. Ce document sera étudié pour une mise en place éventuelle en 2017.



Le Conseil Municipal, après délibération et un vote à main levée, attribue les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Résultat du vote à main levée	Montant de la subvention attribuée
Entente Mohon/St Malo	Unanimité	1300
Anciens Combattants Unacita et ACPG	Unanimité	100
Club de l'Amitié	3 voix pour verser une subvention exceptionnelle de 500 euros sollicité par le Club pour ses 40 ans. 11 voix pour 300.	300
Société de Chasse de MOHON	Arrivée de Mr Pressard à la séance, il prend donc part au vote. Un Conseiller Municipal s'abstient	700
Majorettes de MOHON	Unanimité	1500
Lire à MOHON	Unanimité	1500
Club Cyclo	Unanimité	200
Moto Club de St Marc	10 voix pour et 4 contre pour les 400 euros subvention exceptionnelle de 1 100 euros sollicités par le Club : 14 voix contre	400
Poker Club	Unanimité	200
Mohon Gym	Unanimité	250
Association AST Basket à La Trinité Porhoët	Unanimité	30 euros par licencié soit 120 euros (4 licenciés)
Union Cycliste du Pays de Josselin	Unanimité	30 euros par licencié soit 30 euros (1 licencié)
Ronde du Porhoët	3 voix pour, 3 abstentions et 8 voix contre	0
Chambre des métiers et de l'artisanat	Unanimité	50 euros par apprenti soit 50 euros (1 apprenti)

4. Commission communale chargée du patrimoine et de l'embellissement

- Proposition de désignation d'un membre supplémentaire
- Délibération à prendre

Séance ordinaire du 26 février 2016 - feuillet 5

Décisions : proposition de porter à 5 le nombre de membres de la commission communale chargée du patrimoine et de l'embellissement. Mme le Maire est Présidente de droit de la commission.

Monsieur Alain BLANDEL se porte candidat.

Après un vote à bulletin secret (13 voix pour), Monsieur Alain BLANDEL est nommé membre de ladite Commission communale.

5. Bibliothèque municipale - demande d'autorisation de suppression de documents

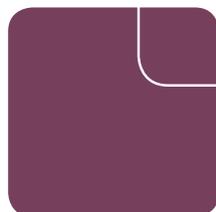
- Présentation de la demande d'autorisation de suppression de documents du fonds de la bibliothèque municipale.

- Délibération à prendre

Décisions : le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la responsable de l'association Lire à MOHON en charge de la bibliothèque municipale à sortir les documents acquis avec le budget municipal propriétés de la Commune et inscrits à l'inventaire. Ils seront traités selon les modalités en vigueur à savoir suppression du cahier d'inventaire, suppression de toute marque de propriété de la Commune sur chaque document, suppression des fiches. Selon leur état, les documents éliminés du fonds de la bibliothèque pourront être jetés à la déchetterie, donnés à un autre organisme ou une association ou vendus.

6. Impasse des loges -demande de bornage

- Demande de bornage dans l'impasse des loges entre les propriétés Courtel et Mainguy
- Proposition de prise en charge financière du bornage par la Commune suite à l'élargissement de la voie
- Délibération à prendre



Décisions : présentation de la demande de bornage dans l'Impasse des Loges entre les propriétés Courtel et Mainguy. Les propriétaires souhaitent clôturer leurs propriétés mais il manque deux bornes depuis le dernier bornage réalisé en 2005.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour ce bornage et la prise en charge financière des frais y afférents.

Conseil municipal du 7 avril 2016

1. Présentation des budgets primitifs année 2016

- Présentation des budgets primitifs année 2016 : cantine municipale et garderie municipale
- Délibérations à prendre
- Autorisation d'apurement des déficits de clôture année 2015 pour ces deux budgets ainsi que pour le budget du CCAS
- Délibération à prendre

Décisions : présentation par Mme LE RAT Martine, Adjointe aux finances des budgets primitifs de l'année 2016 comme suit :

ENTITES	SECTION DE FONCTIONNEMENT
Cantine Municipale	74.164,00
Garderie Municipale	13.189,00

Approbation à l'unanimité après un vote à main levée (15 voix pour) pour ces deux budgets.

Autorisation est donnée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour apurer les déficits de clôture de l'année 2015 comme suit :

ENTITES	MONTANT DU DEFICIT DE CLOTURE ANNÉE 2015
Cantine Municipale	23.478,66
Garderie Municipale	1.854,00
Centre Communal d'Action Sociale	5.179,79

2. Lotissement hameau de Sévigné année 2016

- Présentation du budget primitif année 2016
- Proposition de vote d'une subvention exceptionnelle par la Commune pour l'équilibre du budget
- Délibérations à prendre

Décisions : présentation par Mme LE RAT Martine, Adjointe aux finances du budget primitif de l'année 2016 comme suit :

ENTITE

Lotissement Hameau de Sévigné

SECTION D'INVESTISSEMENT	354.272,99
SECTION DE FONCTIONNEMENT	643.524,20

Approbation à l'unanimité après un vote à main levée (15 voix pour) pour ce budget.

Vote à l'unanimité d'une subvention exceptionnelle par la Commune d'un montant de 32 169 euros 91 pour l'équilibre du budget.

3. Assainissement

- Présentation de la proposition d'affectation du résultat année 2015
- Présentation du budget primitif année 2016
- Délibérations à prendre

Décisions : approbation à l'unanimité de la proposition d'affectation du résultat 2015 comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31 DÉCEMBRE 2015	
.....	12.374,87
Affectation à l'excédent	12.374,87
reporté de fonctionnement	

Présentation par Mme LE RAT Martine, Adjointe aux finances du budget primitif de l'année 2016 comme suit :

ENTITE

Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT	40.460
SECTION DE FONCTIONNEMENT	91.939,19

Approbation à l'unanimité après un vote à main levée (15 voix pour) pour ce budget.

4. Commune

- Présentation de la proposition d'affectation du résultat année 2015
- Présentation du budget primitif année 2016
- Présentation des bases prévisionnelles d'imposition année 2016 et fixation des taux d'imposition communaux
- Délibérations à prendre

Décisions : approbation à l'unanimité de la proposition d'affectation du résultat 2015 comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31 DÉCEMBRE 2015	
.....	567.381,37
Affectation à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	169.157,23
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	398.224,14



Présentation par Mme LE RAT Martine, Adjointe aux finances du budget primitif de l'année 2016 comme suit :

ENTITE

Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT..... 1.318.540,00

SECTION D'INVESTISSEMENT..... 832 .070,00

Approbation à l'unanimité après un vote à main levée (15 voix pour) pour ce budget.

Vote des taux d'imposition communaux : Maintien des taux en vigueur comme suit après un vote à bulletin secret (5 voix pour l'augmentation des taux, 9 voix contre et 1 abstention) :

RESSOURCES FISCALES	TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX
Taxe d'habitation.....	10,9
Taxe Foncière sur les propriétés bâties.....	16,82
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.....	41,52

5. Demande de subventions

- Présentation de la demande de subvention du Réseau des Ecoles Privées de La Trinité Porhoët
- Présentation de la demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Délibérations à prendre

Décisions : vote à l'unanimité de subventions comme suit :

ASSOCIATION OU ORGANISME	MONTANTS ATTRIBUES
Réseau des Ecoles Privées de La Trinité-Porhoët..	150
Chambre des métiers et de l'artisanat.....	50

6. Lotissement beau soleil nouvelle dénomination

- Demande de nouvelle dénomination (à la demande du service des impôts)
- Examen des propositions
- Délibération à prendre

Décisions : question reportée lors d'une prochaine séance en l'attente de la réunion prévue le mercredi 13 avril 2016 avec les habitants du Lot. Beau Soleil.

7. Personnel communal - proposition de suppression du poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe et mise à jour du tableau des effectifs

- Proposition de suppression du poste d'Adjoint Administratif Territorial de 1^{ère} classe à temps non complet (17 heures 30/35^{ème}) suite à mutation au 1^{er} janvier 2016
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Délibération à prendre

Décisions :

- Avis favorable à l'unanimité pour la suppression du poste d'Adjoint Administratif Territorial de 1^{ère} classe à temps non complet (17 heures 30/35^{ème}) suite à mutation de l'agent au 1^{er} janvier 2016.

- Avis favorable à l'unanimité pour la mise à jour du tableau des effectifs.

8. Hameau de Sévigné - demande de mandat de commercialisation

- Présentation de la demande de mandat de commercialisation
- Délibération à prendre

Décisions : présentation de la demande de mandat de commercialisation des lots restants sur le Hameau de Sévigné suite à la visite en janvier 2016 d'un promoteur immobilier.

Avis défavorable du Conseil Municipal après un vote à main levée (15 contre). Les membres de l'assemblée délibérante souhaitent avoir le choix et rester libres pour commercialiser les terrains.

9. Assainissement collectif

- Présentation de la convention pour la facturation et le recouvrement par SAUR FRANCE pour le compte de STGS de la redevance d'assainissement relative à la gestion du service d'assainissement collectif
- Délibération à prendre

Décisions : avis favorable à l'unanimité pour passer et signer la convention pour la facturation et le recouvrement par SAUR FRANCE pour le compte de STGS de la redevance d'assainissement relative à la gestion du service d'assainissement collectif.

10. Projets 2016 suite au vote du budget primitif autorisation de lancement des consultations

- Demande d'autorisation de lancement des consultations pour les projets 2016 suite au vote du budget primitif 2016
- Délibération à prendre

Décisions : avis favorable à l'unanimité pour autoriser le Maire à lancer les consultations suivantes pour les projets 2016 suite au vote du budget primitif :

- Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction de l'espace culturel du mille clubs
- Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de voirie année 2016.
- Travaux de voirie année 2016
- Travaux de restauration des vitraux 12, 14, 21 et 23 à l'Eglise (travaux année 2014).

11. Cantine municipale présentation du règlement intérieur

- Présentation du règlement intérieur
- Délibération à prendre

Décisions : approbation par le Conseil Municipal du projet de règlement intérieur applicable à la cantine municipale.

12. Association des maires du Morbihan demande de soutien aux agriculteurs et agricultrices morbihannais pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la crise majeure dans la filière agricole

- Présentation de la demande de l'AMF 56
- Délibération à prendre

Décisions : lecture par Mr MOREL Hervé de la demande de soutien aux agriculteurs et agricultrices morbihannais pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la crise majeure dans la filière agricole. Approbation par le Conseil Municipal (14 voix pour et 1 abstention).

13. Verdun 1916 - foret d'exception, un centenaire, un héritage - souscription nationale demande de versement d'un don

- Présentation de la demande de don
- Délibération à prendre

Décisions : vote par le Conseil Municipal d'un don d'un montant de 50 euros (11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions).

Conseil municipal du 9 juin 2016

1. SMGBO - nouvelle charte d'entretien des espaces communaux

- Présentation de la nouvelle Charte d'entretien des espaces communaux par Mme GOSELIN du SMGBO
- Proposition d'adhésion à la Charte
- Délibération à prendre

Mme le Maire donne la parole à Mme Lucette GOSELIN du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) qui informe l'assemblée que début 2016, la charte d'entretien des espaces communaux a été révisée pour s'adapter à l'évolution de la réglementation, notamment la Loi LABBE qui vise l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les Collectivités dès le 1^{er} janvier 2017 (interdiction sur la voirie et les rues

sauf pour les cimetières et les terrains de foot). L'objectif étant de réduire les pollutions liées à leur utilisation.

La charte comporte 5 niveaux que Mme GOSELIN présente en détail à l'aide d'un diaporama et dont un exemplaire a été remis à chaque membre du Conseil Municipal.

Après un vote à main levée (14 pour), le Conseil Municipal adopte la nouvelle Charte d'entretien des espaces communaux et autorise Mme le Maire à la signer. L'assemblée délibérante s'engage au niveau 2.

2. Risques professionnels programme de prévention annuel 2016

- Présentation du compte-rendu de la réunion de la Commission Communale « Hygiène et Sécurité au Travail » du 13 mai 2016
- Présentation du projet de programme de prévention annuel année 2016 soumis pour avis au Comité Technique Paritaire du CDG 56
- Délibération à prendre

Madame le Maire fait savoir que la Commission Communale « Hygiène et Sécurité au Travail » s'est réunie le 13 mai 2016. Elle fait lecture par unité du projet de programme de prévention annuel de l'année 2016 qui sera soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 56.

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité (14 voix pour) le projet de programme de prévention annuel 2016 avec une réserve émise par une Conseillère Municipale concernant le dossier de la navette entre l'École et la Cantine pour lequel une nouvelle discussion sur ce sujet lui semble nécessaire en Conseil Municipal.

Mme le Maire répond que le maintien ou la suppression de la navette ne fera pas l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

3. Plantation de haies bocagères au lagunage naturel

- Présentation de la convention passée le 10 mai 2013 avec le SMGBO pour planter des haies bocagères au lagunage naturel : devenir de ce projet
- Délibération à prendre

Mme le Maire donne la parole à Mr BLANDEL Alain qui présente le dossier.

Il présente la convention passée le 10 mai 2013 avec le SMGBO pour planter des haies bocagères au Hameau de Sévigné ainsi qu'au lagunage naturel. La plantation a été réalisée au lotissement.

Il propose de supprimer cette tranche de plantations au lagunage.

Le Conseil Municipal, après délibération, valide à l'unanimité (14 pour) cette proposition.

4. Lotissement beau soleil nouvelle dénomination

- Compte-rendu de la réunion du 13 avril 2016 avec les riverains
- Délibération à prendre

Madame le Maire rappelle la délibération du 7 avril 2016 et donne la parole à Mr COLLAS Marc qui présente le compte-rendu de la réunion du 13 avril 2016 avec les riverains dont il fait partie.

Il a été proposé qu'au lieu de trouver des noms pour les impasses du lotissement, le nom du lotissement pourrait être conservé avec le numéro d'habitation mais sans le nom de rue (rue de la Gare). Soit par exemple 1 lotissement Beau Soleil - 56490 MOHON.

Pour faciliter l'accès dans le Lotissement, un aménagement du panneau d'entrée pourrait être envisagé « du N°.... au N° ».

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité (14 voix pour) à ces propositions.

5. Personnel communal - proposition de suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des effectifs

- Proposition de suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à temps complet suite à la nomination dans un autre grade au 1^{er} janvier 2016
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Délibération à prendre

Madame le Maire propose de supprimer le poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à temps complet suite à la nomination d'un agent dans un autre grade au 1^{er} janvier 2016 et de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité à ces propositions et à la mise à jour du tableau des effectifs.

6. Salle polyvalente et salle du mille clubs présentation des projets de règlements d'utilisation

- Présentation des projets de règlements d'utilisations des deux salles
- Délibération à prendre

Madame le Maire donne la parole à Mr CARO Jean-François qui présente le dossier.

Il fait lecture des projets de règlements d'utilisation pour la salle polyvalente et la salle du mille clubs avec les modifications apportées notamment sur le nettoyage des salles.

Le Conseil Municipal, après délibération, valide à l'unanimité (14 pour) les projets de règlements d'utilisation des salles.

7. Elus locaux : demande de remboursement de frais de repas

- Demande de remboursement par une Elue pour ses frais de repas lors de la réunion sur l'informatisation des bibliothèques le 28 avril 2016

- Délibération à prendre

Madame le Maire concernée par l'affaire quitte la séance.

Mme LE RAT Martine présente la demande de Mme le Maire pour être remboursée de la somme de 12 euros 50, somme qu'elle a acquittée pour ses frais de repas lors de la réunion organisée le 28 avril 2016 pour l'informatisation de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal, après délibération et un vote à main levée (10 pour et 4 abstentions) émet un avis favorable pour le remboursement de 12 euros 50 à Mme le Maire.

8. Demande de location de la salle polyvalente pour des activités de danse pour les enfants

- Présentation de la demande de location de la salle polyvalente pour les activités de danse pour les enfants suite à la convention passée pour les activités adultes
- Fixation du tarif de location et de la périodicité de facturation
- Délibération à prendre

Madame le Maire présente la demande de location formulée par Mme MURPHY domiciliée à la Ville Jaudoin qui sollicite la mise à disposition de la salle polyvalente pour donner des cours de danse à titre privé à compter du 13 septembre 2016 pour les enfants.

Elle rappelle que le Conseil Municipal a autorisé Mme MURPHY à utiliser la salle depuis le 22 février 2016 pour les activités de danse pour les adultes.

Les cours seraient payants et auraient lieu le mardi soir de 17 h à 18 h sauf pendant les vacances scolaires.

Mme le Maire propose de passer une convention d'occupation de la salle avec le demandeur et sollicite le Conseil Municipal pour arrêter les modalités financières.

Le Conseil Municipal, après délibération et un vote à main levée (13 pour et 1 abstention), émet un avis favorable pour louer la salle à Mme MURPHY à compter du 13 septembre 2016 jusqu'au 21 février 2017 (date de la première convention pour les adultes) au prix de 10 euros par séance. La convention sera réétudiée au 22 février 2017.

La facturation sera trimestrielle pour les deux cours (adultes et enfants) et à terme échu.

Mme le Maire est autorisée à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

9. Budget assainissement 2016 décision modificative numéro 1

- Proposition de décision modificative N° 1 pour ajuster les crédits budgétaires en dépenses imprévues de la section de fonctionnement qui sont supérieurs au pourcentage réglementaire (remarque du Trésorier Municipal)
- Délibération à prendre

Madame le Maire fait savoir que le Trésorier Municipal a émis une remarque sur le budget primitif 2016 pour l'assainissement. Les crédits budgétaires en dépenses imprévues de la section de fonctionnement sont supérieurs au pourcentage réglementaire fixé au maximum à 7,5 % des dépenses réelles hors virement à la section d'investissement et les dotations aux amortissements. Les crédits excédentaires s'élèvent à 1 047 euros 50.

Il est proposé la décision modificative N° 1 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT NUMÉRO ET LIBELLE ARTICLE	MONTANT
022 - dépenses imprévues	- 1 047 euros 50
617 - études et recherches	+ 1 047 euros 50

Le Conseil Municipal, après délibération, émet à l'unanimité (14 voix pour) un avis favorable à cette proposition.

10. Église - tableau de commande des cloches et mise aux normes du tableau électrique des moteurs pour le fonctionnement des sonneries

- Présentation de devis pour le remplacement du tableau de commande des cloches et la mise aux normes du tableau électrique des moteurs pour le fonctionnement des sonneries.
- Délibération à prendre

Mme le Maire donne la parole à Mr CARO Jean-François qui présente le dossier. Il fait savoir que le tableau de commande des cloches à l'église nécessite un remplacement. Celui en place est manuel, le nouveau serait électrique. Il présente les deux devis reçus pour la prestation, l'un de ART CAMP, l'autre de MACE, notre prestataire actuel pour l'entretien.

Le Conseil Municipal, après délibération, retient à l'unanimité le devis de ART CAMP pour un montant de 1 035 euros HT soit 1 242 euros TTC.

Il ajoute que le tableau électrique des moteurs pour le fonctionnement des sonneries nécessite une mise en conformité.

Il présente les deux devis reçus pour la prestation, l'un de ART CAMP, l'autre de MACE.

Le Conseil Municipal, après délibération, retient à l'unanimité le devis de ART CAMP pour un montant de 1 520 euros HT soit 1 824 euros TTC.

11. Nouveau dispositif du fonds de concours de la Communauté de Communes du Porhoët

- Présentation du nouveau dispositif du fonds de concours de la Communauté de Communes du Porhoët suite à la réunion du 26 mai 2016
- Proposition de demandes de fonds de concours pour les projets communaux 2016 avec les modalités de financements
- Délibération à prendre

Madame le Maire informe l'assemblée que le Conseil Communautaire a modifié par délibération du 26 mai 2016 les conditions d'éligibilité au fonds de concours pour les Communes.

Dans le précédent système, 15 000 euros étaient attribuées par Commune pour une opération d'investissement relevant d'un intérêt communautaire pendant la mandature.

Désormais, 60 000 euros sont attribués à chaque Commune avant le 31 décembre 2016, date à laquelle la Communauté de Communes du Porhoët n'existera plus suite à la fusion des EPCI.

Elle présente en détail le nouveau dispositif et propose de présenter 5 dossiers pour l'attribution d'un fonds de concours :

- la restauration de la voûte de la Chapelle de la Ville Judoïn
 - Les travaux de voirie 2016
 - la restauration des vitraux de l'année 2014
 - la restauration des vitraux de l'année 2015
- ces deux derniers dossiers faisant l'objet d'un regroupement pour un lancement des travaux en 2016.
- le remplacement ou l'ajout de lanternes d'éclairage public

Après présentation des plans de financements prévisionnels, le Conseil Municipal, après délibération, donne un avis favorable à l'unanimité (14 voix pour) pour déposer les 4 dossiers. Le 5^{ème} dossier « remplacement ou ajout de lanternes d'éclairage public » est dans l'immédiat mis en attente de réception de l'étude de Morbihan Energies.

12- Eglise restauration de vitraux

- Présentation des subventions obtenues pour la restauration des vitraux
- Proposition de restauration des vitraux années 2014 et 2015

- Proposition de décision modificative N° 1 - Commune « virement de crédits » pour financer les vitraux 2015
- Délibération à prendre

Madame le Maire fait savoir que deux subventions ont été accordées par le Conseil Départemental au taux de 25 % pour la restauration des vitraux 2014 et 2015.

Elle propose de restaurer les vitraux des deux années en 2016 et de réaliser une décision modificative N° 1 sur le budget Commune en faisant le virement de crédits comme suit pour pouvoir financer la restauration des vitraux 2015 non prévue au budget primitif 2016 :

LIBELLES DES COMPTES	MONTANTS
Opération 102 - article 21318	+ 25 000 euros
Opération 101 - article 2313	- 25 000 euros

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à ces propositions.

Il restera quatre vitraux à restaurer après cette tranche de travaux (vitraux 13, 17, 22 et 27).

13. Schéma départemental de coopération intercommunale du Morbihan - avis sur le projet de fusion de Ploërmel communauté, Josselin communauté, communauté de communes de Mauron en Brocéliande et du Porhoët

- Avis du Conseil Municipal sur le projet de fusion
- Délibération à prendre

Madame le Maire fait lecture du courrier et de l'arrêté du Préfet du 14 avril 2016 relatif au projet de périmètre de la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion de Ploërmel Communauté, de la Communauté de Communes de Mauron-en-Brocéliande, de la Communauté de Communes du Porhoët et de Josselin Communauté.

La date d'effet de cette nouvelle Communauté de Communes sera fixée au 1^{er} janvier 2017.

Cet arrêté est notifié aux Communes incluses dans le projet de périmètre afin de recueillir l'accord de chaque Conseil Municipal.

A la question proposée par Mme le Maire « Etes vous pour ou contre la proposition du Préfet ? », le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, émet un avis défavorable (6 contre, 5 pour, 2 abstentions et 1 nul).

14. Budgets cantine et garderie demande d'admission en non valeurs

- Demande d'admission en non valeurs de produits irrécouvrables - budgets Cantine et Garderie
- Délibération à prendre

Madame le Maire présente les deux demandes d'admission en non valeurs ci-après sollicitées par le Trésorier Municipal pour la Cantine et la Garderie :

BUDGETS Références titres à admettre en non valeurs	Montants
--	-----------------

Budget Cantine Titres 73 et 119/année 2014	73 euros 75
---	-------------

Budget Garderie Titres 25/année 2014 ; 9 - 33 et 59/année 2015	51 euros
---	----------

Le Conseil Municipal, après délibération, émet à l'unanimité (14 voix pour) un avis favorable pour admettre ces sommes en non valeurs.

Conseil municipal du 29 juillet 2016

1. Éclairage public remplacements ou ajouts de lanternes

-Présentation des trois conventions de financement et de réalisation de travaux de remplacements ou d'ajouts de lanternes d'éclairage public

- Autorisation de signature

- Délibération à prendre

Madame le Maire donne la parole à Mme Martine LE RAT qui présente le dossier.

Elle présente les trois conventions de financement et de réalisation de travaux de remplacements ou d'ajouts de lanternes d'éclairage public suivantes :

Extension du réseau d'éclairage public :

- Rue des Ecotais pour 1 lanterne sur poteau

- Terrain de foot pour 1 lanterne sur poteau

- Entre la rue du Four et le lotissement pour 1 lanterne sur poteau

- Rue du Calvaire pour ajout d'une lanterne entre le numéro 113 et 114

Rénovation du réseau d'éclairage public :

Remplacement de lanternes (source ballon fluo) pour les numéros 127, 128, 131, 133, 136 et 137.

Rénovation du réseau d'éclairage public - programme exceptionnel :

Remplacement de lanternes (source ballon fluo) pour les numéros : 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 123, 124 et 125

Elle précise que pour les remplacements de lanternes, les 15 premiers lampadaires sont subventionnés à hauteur de 50 % et les 6 suivants à hauteur de 30 % par Morbihan Energies.

Pour l'extension du réseau d'éclairage, les travaux sont subventionnés à hauteur de 30 % .

Les travaux s'élèvent à 8 647 euros 50 HT avec le rajout d'une lanterne sur le poteau rue de la pierre bise après la lanterne N° 20.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise à l'unanimité (14 voix pour) la réalisation des travaux et la signature des conventions.

2. Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande - rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2015

- Présentation du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service d'eau potable au titre de l'exercice 2015 (document ci-joint)

- Délibération à prendre

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du Président du SIAEP de Brocéliande sur le prix et la qualité du service d'eau potable au titre de l'année 2015.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité (14 voix pour) ce rapport.

3. Informatisation de la bibliothèque acquisition de matériel et logiciel

- Présentation de devis pour l'acquisition du matériel et de logiciel

- Décision modificative N° 2 au budget primitif Commune 2016 pour virement de crédits

- Délibérations à prendre

Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis reçus pour l'acquisition du matériel et du logiciel pour l'informatisation de la bibliothèque (TBI de Ploërmel et C3 RB de Onet le Château).

Le Conseil Municipal, après délibération, retient le devis de C3 RB de Onet le Château (12) pour la prestation suivante :

- Licence, installation et formation des bénévoles de la bibliothèque : 1 800 euros HT

- Maintenance annuelle : 190 euros HT

- Hébergement annuel (mise à jour des versions et sauvegarde des données) : 96 euros HT

- Achat de fournitures (code barres documents, code barres lecteurs et frais de livraison) : 170 euros HT soit un montant total de 2 256 euros HT et le devis de TBI de Ploërmel pour l'acquisition de matériel suivant :

- Ordinateur portable

- imprimante

- clé usb

- douchette code barre

- préparation et installation du matériel à la bibliothèque pour un montant total de 869 euros 91 HT.

Mme le Maire ajoute que les crédits nécessaires n'ont pas été prévus au budget primitif 2016 et propose

la décision modificative numéro 2 au budget primitif 2016 suivante pour un virement de crédits pour financer ces achats :

Articles	Montants
2051 - opération 103 concessions et droits similaires-	+ 1 320 euros
2183 - opération 103 matériel informatique	+ 1 050 euros
2313 - opération 101 - constructions	- 2 370 euros

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour procéder au virement de crédits ci-dessus.

4. Installations classées pour la protection de l'environnement soumises a autorisation SCEA Aubry-Le May St Etienne du Gué de l'Isle

- Présentation du projet soumis à enquête publique du 14 juin au 13 juillet 2016 (restructuration de l'atelier naisseur en post sevrer engraisseur, aménagement intérieur des bâtiments en un site post-sevrer engraisseur de 2 300 places d'engraissement et 1 610 places post sevrage et mise à jour du plan d'épandage et de la gestion des déjections)

- Avis du Conseil Municipal

Mme le Maire présente le projet soumis à enquête publique (arrêté préfectoral du 12 mai 2016 pris par la Préfecture des Côtes d'Armor) du 14 juin au 13 juillet 2016 à la mairie de Saint Etienne du Gué de l'Isle, présenté par la SCEA AUBRY - LE MAY pour déclarer la restructuration de l'atelier naisseur en post sevrer engraisseur, l'aménagement intérieur des bâtiments en un site post-sevrer engraisseur de 2 300 places d'engraissement et 1 610 places post sevrage et la mise à jour du plan d'épandage et de la gestion des déjections.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur le projet présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au projet présenté.

5. Installations classées pour la protection de l'environnement soumises a autorisation SCEA Balusson - Plumieux

- Présentation du projet soumis à enquête publique du 13 juin au 13 juillet 2016 (restructuration interne et externe d'un élevage porcin réparti sur 3 sites (Le Taillis, La Ville Jehan et Plumieux) avec l'abandon du site à St Etienne du Gué de l'Isle, la construction d'un atelier maternité de 144 places et verraterie de 20 places sur le site de la Ville Jehan et la mise à jour de la gestion des déjections).

- Avis du Conseil Municipal

Madame le Maire présente le projet soumis à enquête publique (arrêté préfectoral du 12 mai 2016 pris par la Préfecture des Côtes d'Armor) du 13 juin au 13 juillet 2016 à la mairie de PLUMIEUX, présenté par la SCEA BALUS-SON pour déclarer la restructuration interne et externe d'un élevage porcin réparti sur 3 sites (Le Taillis, La Ville Jehan et Plumieux) avec l'abandon du site à St Etienne du Gué de l'Isle, la construction d'un atelier maternité de 144 places et verraterie de 20 places sur le site de la Ville Jehan et la mise à jour de la gestion des déjections.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur le projet présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au projet présenté.

6. Installations classées pour la protection de l'environnement - régime de l'enregistrement EARL Flageul - Evriguet

- Présentation du dossier d'enregistrement soumis à enquête publique du 4 juillet au 4 août 2016 (exploitation d'un élevage bovin devant comporter après augmentation de l'effectif et mise à jour du plan d'épandage, 200 vaches laitières à « la Ville Morvan » à Evriguet.

- Délibération à prendre

Madame le Maire présente le projet soumis à enquête publique (arrêté préfectoral du 9 juin 2016 pris par la Préfecture du Morbihan) du 4 juillet 2016 au 4 août 2016 à la mairie d'EVRIQUET, présenté par l'EARL FLAGEUL en vue d'exploiter un élevage bovin devant comporter après augmentation de l'effectif et la mise à jour du plan d'épandage, 200 vaches laitières à « la Ville Morvan » à Evriguet.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur le projet présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au projet présenté.

7. Mission de maîtrise d'œuvre pour travaux de démolition du mille clubs et reconstruction d'un centre culturel

- Résultat de la consultation auprès des maîtres d'œuvre par procédure adaptée

- Autorisation de signature du marché

Madame le Maire communique à l'assemblée le résultat de la consultation auprès des maîtres d'œuvre par procédure adaptée pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition du mille clubs et la reconstruction d'un centre culturel.

Elle fait savoir que la Commission d'Ouverture des Plis a décidé d'auditionner deux candidats :

- Sandrine NICOLAS et associés

- Concept Hermine Habitat

parmi les 7 offres reçues.

Le Conseil Municipal, après délibération, retient l'offre de Sandrine NICOLAS à Pontivy pour 21 600 euros HT (11 voix pour et 3 abstentions) et autorise le Maire à signer le marché.

8. Travaux de restauration des vitraux à l'Église

- Résultat de la consultation auprès des entreprises par procédure adaptée

- Autorisation de signature du marché

Madame le Maire communique à l'assemblée le résultat de la consultation auprès des entreprises par procédure adaptée pour la restauration des vitraux à l'église.

Deux offres ont été présentées.

Le Conseil Municipal, après délibération, retient l'offre des Maîtres Verriers Rennais pour 44 258 euros 50 HT et autorise le Maire à signer le marché.

9. Personnel communal proposition d'augmentation de la durée hebdomadaire de service du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe suite à la suppression de la navette en car et l'attribution de nouvelles missions à l'agente (accompagnement école cantine) à compter du 1^{er} septembre 2016

- Proposition d'augmentation de la durée hebdomadaire de service du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe suite à la suppression de la navette en car et l'attribution de nouvelles missions à l'Agente (accompagnement école-cantine). Durée hebdomadaire actuelle de 4 heures 50/35^{ème} et passage à 9 heures/35^{ème} à partir du 1^{er} septembre 2016.

- Proposition de suppression de l'ancien poste (4 heures 50/35^{ème}) à compter du 1^{er} septembre 2016

- Proposition de création du nouveau poste (même grade à 9 heures/35^{ème}) à compter du 1^{er} septembre 2016

- Mise à jour du tableau des effectifs

- Délibérations à prendre

- Délibérations à prendre

Madame le Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire de service du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe actuellement à 4 heures 50/35^{ème} suite à la suppression de la navette en car entre l'École Privée de MOHON et la Cantine Municipale. La nouvelle durée hebdomadaire de service serait de 9 heures/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2016 et l'Agente aurait la mission d'accompagnement entre l'École et la Cantine et l'aide à la cantine en sus de ses missions actuelles.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable (9 pour, 2 contre et 3 abstentions) à cette proposition.

Elle propose de supprimer l'ancien poste à 4 heures 50/35^{ème} et de créer le nouveau poste (9 heures/35^{ème}) à compter du 1^{er} septembre 2016 et de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable (9 pour, 2 contre et 3 abstentions) à ces propositions.

10. Budget commune - proposition de création d'une opération d'investissement

- Proposition de création d'une opération d'investissement « Immeuble du 3 mai 1944 » par décision modificative N° 3 au budget primitif Commune 2016

- Prévion de crédits budgétaires pour la procédure de péril imminent

- Délibération à prendre

Madame le Maire propose la création d'une opération d'investissement « immeuble du 3 mai 1944 » afin de prévoir des crédits budgétaires nécessaires pour le paiement de l'expert judiciaire (2 110 euros 92) et d'autres frais liés à la procédure de péril imminent.

Elle propose un crédit budgétaire de 5 000 euros et une décision modificative N° 3 pour des crédits supplémentaires comme suit :

Articles	Montants
4541 - travaux effectués d'office pour le compte de tiers - Dépenses	+ 5 000 euros
4542 - travaux effectués d'office pour le compte de tiers - Recettes	+ 5 000 euros

Les frais seront refacturables au propriétaire de l'immeuble situé rue du 3 mai 1944 faisant l'objet de la procédure.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.

11. Inondations en Ile de France - solidarité des communes françaises - demande de versement d'un don

- Présentation de la demande

- Délibération à prendre

Madame le Maire présente à l'assemblée la demande de l'Association des Maires Franciliens pour le versement d'un don suite aux inondations en Ile de France.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis défavorable (13 voix contre et 1 voix pour) à cette demande.

Conseil municipal du 9 septembre 2016

1. Éclairage public - remplacements ou ajouts de lanternes

- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Porhoët avec présentation des modalités de financements

- Délibération à prendre

Décisions : présentation des modalités de financements des remplacements ou ajouts de lanternes d'éclairage public (participation de Morbihan Energies, du reste à la charge de la Commune et de la demande de participation financière au titre du fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Porhoët) - Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité pour demander le fonds de concours pour cette opération.

2. ENEDIS - demande de convention de servitudes parcelle zk 13 les Fontenelles pour travaux de desserte et d'alimentation du réseau électrique - défaut injection earl Launay à Mohon

- Présentation de la proposition de convention de servitudes

- Délibération à prendre

Décisions : présentation de la proposition de convention de servitudes formulée par ENEDIS pour l'installation d'un câblage, d'un transformateur et la suppression de 14 poteaux électriques en aérien (ancienne ligne entre le Chaillot et le Camboudin) suite à un projet d'installation de panneaux photovoltaïque au Chaillot. Travaux réalisés en souterrain sur la route Mohon-Launay Geffray. Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité pour signer cette convention avec réserve de remise en état de la voirie après travaux par ENEDIS tel qu'existant avant travaux.

3. Informatisation de la bibliothèque demande de subvention dotation générale de décentralisation (dgd)

- Présentation de la circulaire du 15 juin 2016 relative au concours particulier crée au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales. Proposition de demande de subvention au titre de la DGD et des modalités de financements du projet.

- Délibération à prendre

Décisions : présentation de la circulaire du 15 juin 2016 notamment pour la possibilité de déposer une demande de subvention au titre de la DGD pour une première informatisation de la bibliothèque (matériel, logiciel, frais d'installation, frais de formation du Personnel,

ligne téléphonique, modem, router etc...). Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité pour déposer une demande de subvention pour cette opération.

4. Inventaire des cours d'eau des sous bassins versants de l'ouist (bassins Ninian et Yvel) validation de l'inventaire des cours d'eau

- Présentation des résultats de l'inventaire des cours d'eau sur la Commune
- Demande de validation des résultats
- Demande d'intégration des résultats de l'inventaire dans le PLU de MOHON pour la mise en conformité avec l'arrêté interpréfectoral portant approbation du SAGE.
- Délibérations à prendre

Décisions : présentation des résultats de l'inventaire des cours d'eau sur la Commune. Document réalisé en collaboration avec la Commission Communale composée d'Elus, de représentants d'associations et des agriculteurs.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité pour valider ces résultats et les intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) lors d'une prochaine révision afin de répondre à la mise en conformité avec l'arrêté interpréfectoral portant approbation du SAGE.

5. Tableau de classement de la voirie communale - mise a jour

- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale et de la carte graphique suite à la nouvelle dénomination de l'adresse du lotissement Beau Soleil.
- Délibération prendre

Décisions : demande de mise à jour du tableau de classement de la voirie communale et de la carte graphique suite à la décision du Conseil Municipal du 9 juin 2016 de supprimer l'adresse « rue de la gare » pour le lotissement Beau Soleil et d'indiquer pour toute correspondance le numéro d'habitation et l'adresse « lotissement beau soleil ».

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

6. Programme de renouvellement des couches de surface sur routes départementales en agglomération en 2017

- Présentation du dispositif
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du dispositif du programme de renouvellement des couches de surfaces sur les routes départementales en agglomération pour l'année 2017. Le Conseil Municipal n'a pas de projet à présenter pour 2017.

7. Transport scolaire communal et navette RPI Mohon - St Malo des 3 Fontaines

- Présentation du bilan de l'année scolaire 2015/2016
- Fixation du montant des frais de gestion aux Communes Extérieures pour 2016/2017
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du bilan pour le transport scolaire communal et la navette du RPI Mohon-St Malo des 3 Fontaines.

Fixation des frais de gestion aux Communes extérieures pour 2016/2017 : maintien du tarif à 60 euros après un vote à main levée (13 pour, 1 contre et 1 abstention).

8. Garderie municipale de Mohon

- Présentation du bilan de l'année scolaire 2015/2016
- Fixation du tarif au 1er septembre 2016
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du bilan de l'année scolaire 2015/2016 (déficit de 4 245 euros 10)

Après un vote à bulletin secret sur le mode de facturation :

- Facturation à tout quart d'heure commencé, tout quart d'heure dû : 2 voix
- Facturation au temps réel : 8 voix pour, 4 blancs et 1 abstention
- Mode de facturation au temps réel retenu.

Après un vote à main levée sur le tarif à fixer au 1^{er} septembre 2016 :

- Tarif proposé à 1 euro 25 la demi-heure réelle sans goûter : 9 pour, 5 abstentions et 1 contre
- Tarif de facturation retenu : 1 euro 25 la demi-heure réelle sans goûter

9. Cantine municipale de Mohon

- Présentation du bilan de l'année scolaire 2015/2016
- Fixation des tarifs enfants et adultes au 1^{er} septembre 2016
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du bilan de l'année scolaire 2015/2016 (déficit de 14 397 euros 10)

Après un vote à main levée sur le tarif à fixer au 1^{er} septembre 2016 :

Tarif proposé à 3 euros 10 par repas enfant et 5 euros par repas adulte : 14 pour et 1 abstention.

Tarif de facturation retenu :

- Repas enfant : 3 euros 10
- Repas adulte : 5 euros

10. Assainissement collectif

- Présentation du compte d'affermage de Saur France année 2015
- Présentation du rapport annuel du délégataire Saur France - année 2015
- Présentation du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif – année 2015 (RPQS)
- Délibérations à prendre

Décisions : accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour valider :

Le compte d'affermage de Saur France année 2015

Le rapport annuel du délégataire Saur France année 2015

Le rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif année 2015.

11. LOI NOTRE - future communauté de communes issue de la fusion de Josselin communauté, de la communauté de communes de Mauron en Brocéliande, Ploërmel communauté et la communauté de communes du Porhoët

- Présentation du projet de statuts
- Délibération à prendre sur le projet de statuts, le nom et le siège de l'EPCI, la modification en conséquence des actuels statuts avec effet au 31 décembre 2016
- Délibération à prendre sur la détermination du nombre de Conseillers Communautaires.

Décisions : avis du Conseil Municipal après un vote à main levée sur les questions suivantes du futur EPCI :
Sur le projet de statuts : 1 voix pour, 11 voix contre et 3 abstentions

Sur le nom et le siège de l'EPCI : 1 voix pour, 13 voix contre et 1 abstention

Sur la modification des statuts actuels : 1 voix pour, 13 voix contre et 1 abstention

Sur le nombre de Conseillers Communautaires : pour information : 1 Conseiller Communautaire pour la Commune de MOHON : 1 voix pour, 11 voix contre et 3 abstentions.

Le Conseil Municipal émet par conséquent des avis défavorables aux diverses questions posées.

- Choix de l'entreprise retenue par le Conseil Municipal
- Autorisation de signature du marché par le Maire
- Délibération à prendre

Décisions : après un vote à main levée, l'offre de l'entreprise COLAS de Loudéac est retenue à l'unanimité pour un montant de 77 088 euros 55 HT. Travaux programmés en novembre 2016. Mme Le Maire est autorisée à signer le marché de travaux.

2. Impôts directs locaux

- Présentation du tableau récapitulatif des délibérations applicables en 2016 pour la Commune de MOHON.
- Présentation de la lettre du Préfet du 26 septembre 2016 et de ses annexes. Catalogue des délibérations de fiscalité directe locale année 2016 consultable en mairie.
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du tableau récapitulatif des délibérations applicables en 2016 à MOHON.

Pas de délibération à prendre car délibération trop tardive (à prendre avant le 1er octobre 2016 pour une application en 2017 ou bien délibérer en 2016 pour une application en 2018). Le Conseil Municipal en prend acte.

3. Personnel communal régime indemnitaire année 2016

- Fixation de l'enveloppe globale de régime indemnitaire pour l'année 2016
- Délibération à prendre

Décisions : après un vote à main levée, avis favorable à l'unanimité pour un montant de l'enveloppe globale du régime indemnitaire pour l'année 2016 : 9 500 euros pour 7 titulaires et 1 emploi aidé s'il peut y prétendre. Madame Le Maire est chargée de répartir l'enveloppe entre les agents.

4. Assainissement collectif - fixation des tarifs de la surtaxe communale pour 2017

- Fixation des tarifs de la surtaxe communale pour l'année 2017
- Délibération à prendre

Décisions : après un vote à main levée, avis favorable à l'unanimité pour :

- Maintenir le prix de l'abonnement 2017 à 50 euros HT
- Mettre en place une tranche unique de facturation pour les consommations dès le 1^{er} M³ (suppression des deux tranches existantes 0 à 30 M³ et de 30 M³ et plus » avec un tarif de 0.63 euros HT) à partir du 1^{er} janvier 2017.

Conseil municipal du 14 octobre 2016

1. Travaux de voirie 2016

- Résultat de la consultation auprès des entreprises par procédure adaptée (avis de la Commission d'Ouverture des Plis)

5. Ecole élémentaire Jules Verne à Ploërmel participation aux frais de scolarité et frais de cantine - année 2016-2017

- Présentation de la demande de la Mairie de PLOERMEL
- Délibération à prendre

Décisions : présentation de la demande. Avis favorable à l'unanimité pour participer aux frais de cantine pour 2016/2017 pour 1 enfant de MOHON à hauteur de 1 euro 60 par jour de cantine (différence entre le prix pratiqué à MOHON et celui de PLOERMEL). Il n'y a pas de frais de scolarité pour cet élève pour l'instant.

6. Voirie - La Daude - travaux d'eaux pluviales

- Présentation du projet
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du dossier. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour réaliser un pont transversal pour un coût de 111 euros HT le tuyau annelé. Prévoir de faire les têtes de pont en béton.

Ces travaux correspondent à une solution d'attente.

7. Eglise - remplacement des moteurs de volée des cloches 1 et 2

- Présentation de devis
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du dossier et du devis. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour réaliser les travaux de remplacement des moteurs de volée des cloches 1 et 2 par l'entreprise ART CAMP de Pommeret (22) pour un montant de 1 570 euros HT.

Conseil municipal du 27 octobre 2016

1. Décision modificative n° 5 - budget commune crédits supplémentaires pour immeuble du 3 mai 1944

- Proposition de crédits budgétaires supplémentaires pour la procédure de péril imminent de l'immeuble situé rue du 3 mai 1944
- Délibération à prendre

Décisions : autorisation est donnée au Maire pour rajouter cette question à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Approbation à l'unanimité pour prévoir des crédits budgétaires supplémentaires pour l'abattage de l'immeuble de Mr WEAVER Christopher à raison de 2 000 euros à l'opération non affectée (ONA).

2. Achat de guirlandes de Noël

- Présentation de devis
- Décision modificative N° 4 au budget primitif Commune 2016 pour virement de crédits

- Délibérations à prendre.

Décisions : présentation de devis pour l'achat de guirlandes pour un montant de 4 380 euros HT auprès de la société YESSS Electrique à Pontivy. Avis favorable pour l'achat.

Proposition de virement de crédits pour un montant de 10 000 euros de l'opération bâtiments communaux (opération 101) vers l'opération mairie (opération 103). Avis favorable à l'unanimité.

Conseil municipal du 24 novembre 2016

1. Extension d'éclairage public rue de la pierre bise avec ajout d'un point lumineux et prises pour guirlandes

- Présentation de la convention de financement et de réalisation des travaux d'extension du réseau d'éclairage public pour ajout de lanterne et de prises pour guirlandes.
- Autorisation de signature
- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Porhoët avec présentation des modalités de financements
- Délibérations à prendre

Décisions : après un vote à main levée, avis favorable à l'unanimité (15 voix pour) pour réaliser les travaux, autoriser le Maire à signer la convention auprès de Morbihan Energies, approuver les modalités de financement et solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Porhoët.

2. Association studio le rocher - demande de transfert du siège social à la mairie de Mohon

- Présentation de l'Association « STUDIO LE ROCHER ». Association culturelle et artistique située à MOHON
- Demande de transfert du siège social à la mairie de MOHON
- Délibération à prendre

Décisions : présentation de la demande et avis favorable à l'unanimité (15 voix pour) après un vote à main levée pour transférer le siège social de l'association à la mairie de MOHON.

3. Personnel communal mise en place du RIFSEEP

- Présentation du nouveau dispositif de régime indemnitaire RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- Présentation du projet de délibération étudié en groupe de travail communal.

- Présentation de l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 56 suite à la réunion du 8 novembre 2016
- Proposition de mise en place du RIFSEEP (I.F.S.E et C.I.A)
- Délibération à prendre

Décisions : avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité (15 voix pour) après un vote à main levée pour la mise en place du RIFSEEP (IFSE et CIA) pour les services administratif et d'animation à compter du 1^{er} janvier 2017.

4. Contrat SAMSIC - nettoyage des locaux et vitrerie, accompagnement des enfants sur le trajet école cantine et aide aux repas a la cantine - proposition de non renouvellement au 1^{er} mars 2017

- Présentation du contrat SAMSIC et de ses avenants
- Proposition de non renouvellement par tacite reconduction au 1^{er} mars 2017
- Délibération à prendre

Décisions : après un vote à bulletin secret (9 voix pour résilier, 4 voix contre la résiliation et 2 votes blancs) avis favorable pour : résilier le contrat samsic au 1^{er} mars 2017 tel qu'il est présenté.

La Commission finances étudiera les différentes possibilités pour le ménage dans les salles et l'accompagnement scolaire.

5. Communauté de communes du Porhoët modification des statuts communautaires

- Présentation de la demande de la Communauté de Communes du Porhoët pour modifier les statuts communautaires
- Délibération à prendre

Décisions : Lecture du projet de statuts communautaires de la Communauté de Communes du Porhoët.

Compétences transférées à la Commune : Electricité et Eclairage public

Compétences à modifier et à inscrire au titre des compétences facultatives :

- Création et gestion du service public du SPANC qui passe d'une compétence optionnelle à une compétence facultative

- Compétence obligatoire : instruction des actes relatifs au droit du sol

Effet au 31 décembre 2016.

Après un vote à main levée (13 pour et 2 abstentions), avis favorable du Conseil Municipal pour modifier les statuts communautaires.

6. Ploërmel communauté - composition du conseil communautaire issu des fusions d'EPCI

- Présentation de la législation
- Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant qui siégeront au futur Conseil Communautaire de PLOERMEL COMMUNAUTE au 1^{er} janvier 2017
- Délibération à prendre

Décisions : présentation de la législation (élection des membres dans l'ordre du tableau de la Commune).

Après un vote à bulletin secret qui donne le résultat suivant :

- DENIS Josiane (7 voix)
- GUILLEMAUD Marc (6 voix)
- 2 abstentions

Mme DENIS Josiane, Maire est élue au sein du Conseil Communautaire de PLOERMEL COMMUNAUTE en qualité de membre titulaire.

Après un vote à bulletin secret qui donne le résultat suivant :

- LE RAT Martine (11 voix)
- BOUTE Jean-Louis (2 voix)
- 2 abstentions

Mme LE RAT Martine, Première Adjointe est élue au sein du Conseil Communautaire de PLOERMEL COMMUNAUTE en qualité de membre suppléante.

7- Agenda d'accessibilité programmée (ADAP)

- Présentation de l'étude diagnostic réalisé par le bureau d'Etudes
- Présentation du projet de travaux et du projet d'ADAP
- Délibération à prendre

Décisions : présentation du projet d'ADAP. Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité (15 voix pour) pour valider l'ADAP sur 3 ans pour un coût estimatif prévisionnel de 19 600 euros de travaux.

8- Numérotation des villages - refacturation de plaques à la commune de St Malo des Trois Fontaines

- Proposition de refacturation de 5 plaques à la Commune de St Malo des Trois Fontaines
- Délibération à prendre

Décisions : avis favorable du Conseil Municipal après un vote à main levée (14 voix pour et 1 abstention) pour refacturer 5 plaques de numéros de village à la Commune de St Malo des 3 Fontaines pour un coût de 27 euros 40 TTC.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES JARDINS

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust - 56800 PLOERMEL

Tel: 02 97 73 36 49

En route vers le zéro phyto

Produits Phyto et espaces verts : la Loi LABBE s'accélère

La loi LABBE a pour objectif de mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Elle interdit aux personnes publiques d'utiliser, ou de faire utiliser, des pesticides pour l'entretien de certains espaces publics à compter du **1er janvier 2017**

Quels sont les espaces concernés par l'interdiction des pesticides ?



Quels sont les produits qui restent autorisés ?



Infographie réalisée par le Ministère du Développement Durable

UNE MESURE QUI CONCERNE AUSSI LES JARDINIERS AMATEURS

Au **1er janvier 2017**, les pesticides ne pourront plus être vendus en libre-service. Ils seront sous clef, accessibles après un conseil personnalisé, prodigué par un personnel formé.

A compter du **1er janvier 2019**, la vente, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires sera interdite aux particuliers.

Les produits qui restent autorisés sont les mêmes que pour les collectivités

DESHERBAGE CITOYEN

Si la flore sauvage s'installe c'est que la commune fait le choix de respecter votre santé et l'environnement.

Partagez les efforts avec votre municipalité. Aidez nous à entretenir les pieds de murs et les trottoirs situés devant chez vous.

Pratiquer un désherbage citoyen : balais, binette et bonne humeur !

Vous aussi aidez nous et participez à la réduction des pesticides sur la commune



Vous avez dit « mauvaises herbes » ?

Le pissenlit, l'ortie, le rumex, le mouron, le plantain ou encore le séneçon sont trop souvent accusés de vagabondage sur les trottoirs. On les appelle « mauvaises herbes » car elles sont jugées indésirables.

Pourtant ces plantes ont de nombreux intérêts: elles accueillent une faune utile, nourrissent les pollinisateurs et apportent des couleurs à nos rues

CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LA VEGETATION SPONTANEE !

Des questions? N'hésitez pas à contacter votre Mairie ou le Syndicat Mixte du Grand bassin de l'Oust



Travaux de restauration de la rivière du Ninian et ses affluents



Depuis septembre 2015, la rivière du Ninian ainsi que certains de ses affluents sont en cours de restauration par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust. Ces travaux ont pour objectif d'atteindre le bon état écologique du cours d'eau.

Quel est le but ?

L'objectif de ces travaux est de restaurer les habitats et les zones de frayères de la faune aquatique. Une part des travaux est aussi consacrée au rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau. C'est à dire que l'on doit faire en sorte que tous les cours d'eau ou parties de cours d'eau doivent être accessibles aux poissons et que les sédiments (vases, graviers) ne doivent pas subir de blocage important dans la rivière.

Tous ces éléments doivent aussi contribuer à retrouver les propriétés d'auto-épuration du cours d'eau grâce notamment au brassage de l'eau.



En quoi cela consiste t-il ?

On recharge dans certaines zones bien définies la rivière de pierres et de blocs. On peut recharger totalement la zone définie ou soit localement sur un certain linéaire la rivière.

Lorsque la rivière est trop large on réalise également de grands épis en pierre pour réduire la largeur et favoriser le brassage de l'eau.

La rivière peut également être remise dans son lit d'origine dans certains cas.

Des buses ou ponts peuvent être changés s'ils sont trop petits ou trop hauts pour le franchissement des poissons. Ou bien dans certains cas on recharge en pierre l'aval de l'ouvrage en prenant soin de laisser une fosse de dissipation. L'ouvrage peut également être totalement supprimé.

Qui finance ces travaux ?

Une part importante est financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (60%), le conseil départemental du Morbihan (30%) et les communes via la cotisation au Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (20%).

Quels résultats ?

Depuis 2015, **4,3 km de cours d'eau ont été aménagés avec des épis, 4,6 km ont été rechargés par tâches et 250m ont été remis dans son lit d'origine.**

3 seuils ont été totalement supprimés, 2 buses ont été changées et 4 rampes en enrochement ont été réalisées.

Un forestier entretient également le cours d'eau sur les zones de travaux :12 km de berges ont ainsi été restaurés,31 arbres en travers enlevés et 35 peupliers abattus.

Les travaux se poursuivront jusqu'en 2019 sur d'autres communes du bassin versant du Ninian.



**Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter Sébastien NOBLET au SMGBO
02 97 73 36 49 ou 06 26 55 04 72.**



Vous êtes propriétaire ou futur acquéreur et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ? RENOVO Info Service est votre interlocuteur.

Inauguré le 22 novembre dernier, RENOVO Info Service, est destiné à accompagner l'habitant dans son projet de rénovation ou d'acquisition, quel que soit son statut et ses revenus.

Les avantages ?

Tout au long de votre projet, vous êtes accompagnés gratuitement par un conseiller, bénéficiant ainsi de conseils neutres et d'aides techniques : analyse des devis, estimation des aides financières mobilisables, montage du plan de financement, suivi de vos consommations...

Un bureau d'étude missionné réalise une visite et établit un diagnostic énergétique de votre ou futur logement afin d'estimer et prioriser les travaux les plus performants. Votre projet est ainsi sécurisé techniquement et financièrement.

CONTACT

Permanence du conseiller RENOVO Info Service : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

02.97.74.30.95 / conseiller@renov-info-service.bzh

Centre d'activités de Ronsouze à Ploërmel. Un point RENOVO Info Service existe à votre Communauté de communes.



Plus de renseignements sur : www.renov-info-service.bzh

RECENSEMENT

Vous allez être recensé(e) cette année.

Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie.



Jean-Michel
Le Net



Marie Odile
Rosellier

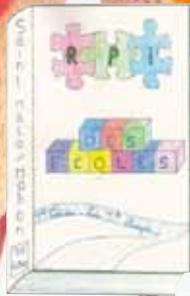


Marie Thérèse
Kerdal

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.



ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, À L'ÉCOLE DES SAINTS ANGES.

Retour sur l'année scolaire 2015-2016

L'année a été une nouvelle fois riche en projets !
Petit retour en images.

Septembre-Octobre

- Célébration de rentrée
- Journée sportive avec les écoles du réseau
- Activités nautiques pour les CE2, CMI et CM2

Novembre-Décembre

- Séances de piscine pour les enfants de CP et CE1
- Participation au Téléthon
- Séances de cinéma à Josselin
- Spectacle des enfants pour Noël

Mars-Avril

- Carnaval du RPI dans les rues de Mohon
- Bol de riz en faveur d'une association locale
- Organisation d'un salon des Neurosciences à Ménéac
- Soirée Portes Ouvertes

Mai-Juin

- Séances de poney pour les enfants de MS et GS
- Sorties scolaires pour chaque classe
- Kermesse du RPI à St Malo-des-Trois-Fontaines



De nouveaux projets pour l'année scolaire 2016-2017

Les élèves vont vivre une année sur le thème des Arts. Au programme :

Janvier : intervention d'un sculpteur dans chaque classe

De mars à juin : séances de musique avec un animateur de l'École de Musique de Mauron

Mars : intervention de Karton de Breizh dans chacune des classes pour une initiation au travail du carton

Vendredi 7 avril : célébration de Pâques, Bol de riz et Carnaval

Vendredi 12 mai : soirée Portes Ouvertes dans chacune des écoles

Samedi 20 mai : matinée de découverte pour les enfants à partir de 2 ans

Du 31 mai au 2 juin : classe d'Arts à l'Île Tudy dans le Finistère pour les enfants de CP, CE1 et CE2

Samedi 17 juin : kermesse du RPI à Mohon

Mais aussi : séances de piscine, de poney, sorties scolaires ...



COLLECTE DE VOTRE BAC JAUNE

Calendrier 2017

Mardi 10 janvier	Mardi 16 mai	Mardi 19 septembre
Mardi 24 janvier	Mardi 30 mai	Mardi 3 octobre
Mardi 7 février	Mardi 13 juin	Mardi 17 octobre
Mardi 21 février	Mardi 27 juin	Mardi 31 octobre
Mardi 7 mars	Mardi 11 juillet	Mardi 14 novembre
Mardi 21 mars	Mardi 25 juillet	Mardi 28 novembre
Mardi 4 avril	Mardi 8 août	Mardi 12 décembre
Mercredi 19 avril	Mardi 22 août	Mercredi 27 décembre
Mercredi 3 mai	Mardi 5 septembre	Mardi 9 janvier 2018

Sortie du bac jaune le lundi soir.

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2017 aussi bien en bourg qu'en campagne. Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue. Je dépose mes papiers recyclables dans mon bac jaune sans film plastique. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, les collectes sont décalées d'une journée.

OPAH

Rénover votre habitat : on vous facilite la vie !

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour les habitants des 6 communes du Porhoët : Evriguet, Guilliers, La Trinité-Porhoët, Ménéac, Mohon et Saint Malo Des Trois Fontaines, est née à l'initiative de l'ex Communauté de Communes du Porhoët. Ce dispositif est désormais porté par Ploërmel Communauté dont votre commune dépend dorénavant.

Qu'est ce qu'une OPAH « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » ?

Il s'agit d'un dispositif permettant aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs de bénéficier d'un accompagnement technique et financier dans leur projet de rénovation :

- une expertise sur la nature des travaux à réaliser dans votre logement par la visite d'un bureau d'étude expert.
- un accompagnement au montage financier de votre projet de rénovation par la recherche et l'obtention d'aides financières.

Cette opération touche les projets de travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile et de lutte contre l'habitat très dégradé présentant des situations d'insalubrité et de risque sanitaire.

En plus de pouvoir solliciter des financements pouvant aller jusqu'à 80% du coût total de vos travaux, ce service gratuit vous permet d'adapter les travaux aux besoins de votre logement, à votre usage et à votre budget. Il sécurise véritablement votre projet de rénovation.

Cette opération est mobilisable durant les 3 prochaines années, de janvier 2017 à décembre 2019.

**Pour tous renseignements, contactez directement
Audrey Demay à l'accueil local au 02 97 93 93 69,
12 rue du point du jour - La Trinité-Porhoët.**

LES ASSOCIATIONS DE MOHON

COMITÉ DES FÊTES

BOUTE Jean-Louis - 10 rue St Vran - MOHON
02.97.22.80.25

ENTENTE MOHON/ST MALO (football)

MORIN Alexandra - 5 rue du Fournil
56490 GUILLIERS - 02.97.74.46.55 - 06.86.77.48.85

CLUB DES SUPPORTERS DE L'ENTENTE MOHON-ST MALO

MICHÉ Patrice - Launay Caro - MOHON
02.97.22.84.74

CLUB CYCLO SAINT-MARC

NORMAND Patrick - 8 rue des Clerjorets - MOHON
02.97.93.91.40

CLUB DE L'AMITIE

LOCAL 02.97.93.97.51
VINCENT Annick - Bodieu - MOHON - 02.97.93.94.54

EKP

QUAETAERS Stéphane - co-président, responsable
GUILLIERS

M.R.J. (Mohon reste jeune)

HOUEIX Ludovic - 14 rue de la Mairie - MOHON
06.79.92.37.26

MAJORETTES

BERNA Reine Marie - 3 lotissement de la forêt
rue des Courtils - MOHON - 02.97.73.40.06

ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE (AFN)

SAILLARD Henri - 8 rue du Stade - MOHON
02.97.93.93.90

A.P.E.L.

MICHE Patrice - Launay Caro - MOHON
02 97 22 84 74

O.G.E.C

RUAUD Isabelle - 19 rue du Paradis - MOHON
02 97.74.52.38

LIRE A MOHON

HILLION Marie Annick - 3 rue des Clerjorets
MOHON - 02.97.93.94.11

SOCIETE DE CHASSE

DESLANDES Gilbert - La Ville Jaudoin - MOHON
02.97.22.86.15

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

RAULO Anne - Bourg - St MALO DES 3 FONTAINES
02.97.75.50.49

MOTO CLUB DE SAINT MARC

GALLIOT Christian - Le Camboudin - MOHON
02.97.93.93.85

LA TRUITE DU PORHOET

LE BEAU Michel - 18 rue d'Armor - MENEAC
02 97 93 33 25

LES RIVERAINS DE BEAU SOLEIL

MICHE Mikaël - 5 lot. Beau Soleil - MOHON
02.97.93.96.71

LES TROMPES DU PORHOET

DELANOE Gérald - 19 Rue du paradis - MOHON
02.97.74.52.38

CHORALE TRINITOUST

BLANDEL Jean-Claude - Bodieu - MOHON
02.97.93.96.32

POKER CLUB de MOHON

BERNADO Olivier - 10 rue la gare - MOHON
06.13.80.38.40

GYMNASTIQUE

KERDAL Marie Thérèse - 1 rue des Ecotais - MOHON
02.97.93.96.51

STUDIO LE ROCHER

Lafontaine Jacques Yves - Coëtmour
Contact : TEDESCHI Bruno - 06.95.97.62.49





Si vous avez des difficultés dans votre vie quotidienne, l'ADMR est là pour pallier à celles-ci.

L'association vous propose des services à domicile sur les communes de Mohon, Guilliers, La Trinité-Porhoët, Saint Malo des 3 Fontaines, Evriguet et Ménéac.

L'ADMR s'adresse à des publics différents : petite enfance, personnes âgées, malades ou handicapées, ainsi qu'aux familles actives.

Nous considérons que chaque personne est acteur de sa propre vie, donc libre de ses choix, et à même de décider ce qu'elle souhaite en matière de soutien et d'accompagnement, nous favorisons donc l'autonomie et le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent.

Pour ce faire l'ADMR dispose d'une équipe d'aides à domicile formées et professionnelles qui vous accompagneront dans les actes quotidiens de la vie, ménage, entretien du linge, préparation et aide aux repas, aide à la toilette (levers et couchers), mise en place de la télé assistance...

Si ce service vous intéresse, vous pouvez contacter Claudine Lalycan secrétaire soit au 02 97 93 98 81, soit au 06 79 04 31 64 ou par e.mail à : triniteporhoet@admr56.com

HORAIRE BUREAU ADMR MOHON, SALLE POLYVALENTE

- Lundi de 9 h 30 à 12 h,
 - Mardi de 9 h 15 à 12 h et de 15 h à 17 h 30,
 - Mercredi FERME
 - Jeudi de 9 h 15 à 12 h,
 - Vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h 45 à 17 h,
- Et tous les vendredis à la mairie de Ménéac de 13 h 30 à 15 h.

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Mohon est une association de retraités qui se réunit tous les mardis de 13h30 à 18 heures.

Son but est de partager des moments de convivialité autour d'activités diverses telles que la belote, le tarot, le scrabble, le triomino, le rumikub, les boules bretonnes...

Nous organisons tout au long de l'année des repas avec animations, des voyages, des sorties culturelles, deux concours annuels de boules bretonnes et de belote.

Nous avons également depuis cette année un groupe vocal qui a été applaudi lors de la fête des 40 ans de notre Club.

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons les personnes qui auraient envie de se joindre à nous pour passer un agréable moment.



La Présidente et tous les membres du Club vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.





CLUB CYCLO



Patrick Normand

Désireux d'étoffer son effectif pour pouvoir proposer différents groupes de niveau, les membres du bureau seront ravis d'accueillir de nouveaux adhérents pour les randonnées du dimanche matin.

Tous les adhérents ou futurs sont invités à la galette des rois le samedi 14 janvier 2017 à 20h à la salle du mille clubs, une cotisation sera demandée par adhérent.

Le repas annuel aura lieu le dimanche 11 juin 2017 à la salle du mille clubs.

Le président et son bureau vous souhaitent une bonne année 2017.

CLUB DE POKER



Olivier Bernado



Le poker club de Mohon a organisé son tournoi en septembre qui a réuni 154 participants.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre le vendredi soir à 20h30. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année à tous.

LES PIÉGEURS



Les piègeurs communaux, René Boschet, Jean Claude Caro, Christian Gauthier, Bertrand Cléro, Victor Guilmoto, René Desnoe, Daniel Thébault et Gilbert Deslande, vous souhaitent une très bonne année 2017.

AAPPMA LA TRUITE DU PORHOËT

(Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)

La saison 2016 a été correcte dans l'ensemble, l'effectif des pêcheurs reste stable voir en légère augmentation, la catégorie jeune pêcheur est en progression.

L'ouverture de la pêche en rivière (1^o catégorie) s'est déroulée le samedi 12 mars dans de bonnes conditions avec un niveau d'eau convenable sur nos trois rivières et leurs affluents parcourant notre canton, les truites capturées à l'ouverture et durant la saison étaient de qualité. L'effort en alevinage de truitelles de printemps de 4 cm (10000 par an) depuis de nombreuses années sur l'ensemble des petits cours d'eau est très positif, la reproduction de la truite Fario sur les cours d'eau principaux est en progression. Nombreux sont les pêcheurs qui accrochent des poissons de toutes tailles allant de la truitelle à la truite de plus de 40 cm.



Trois panneaux d'information sur la faune, la flore et l'environnement sont en cours de réalisation, un est en place à l'étang de Château-Trô, un autre est en réalisation pour l'étang de Ménéac et le dernier est prévu à l'étang de La Trinité-Porhoët pour le premier semestre 2017. Lors de la fête de la pêche le dimanche 5 juin près d'une quarantaine d'enfants se sont retrouvés au bord du petit plan d'eau à l'étang de la Rosaie à Ménéac. Encadrés par un animateur de la fédération de pêche du Morbihan et des membres de notre association, les enfants ont pratiqués différentes techniques de pêche et sont repartis avec le sourire, de très belles truites et des lots. Plus d'une vingtaine de bénévoles pêcheurs et non pêcheurs se sont retrouvés sur les bords du Léverin à l'occasion d'une journée de restauration et d'entretien le samedi 24 septembre, le beau temps était de la partie, sur près de 400 mètres la rivière a été ainsi restaurée. Suite aux résultats des différentes pêches électriques réalisées pendant trois ans par la fédération un empoissonnement de 3000 brochets sera réparti sur nos trois étangs au premier semestre 2017. L'ensemble du bureau vous souhaite une bonne année piscicole 2017.

LISTE DES DISTRIBUTEURS DE CARTES DE PÊCHE DE L'AAPPMA LA TRUITE DU PORHOËT :

- GUILLIERS (Stop bar)
- MENEAC (bar Le Menek)
- MOHON (bar de la mairie)
- LA TRINITE-PORHOET (Triskalia)

DATES À RETENIR POUR 2017

- **Samedi 11 mars** : ouverture de la pêche à la truite (1^o catégorie)
- **Lundi 1 mai** : ouverture de la pêche aux carnassiers (2^o catégorie)
- **Dimanche 4 juin** : journée nationale de la pêche à l'étang de la Rosaie à Ménéac (initiation à la pêche pour les jeunes, gratuit)
- **Samedi 16 septembre** : journées d'entretien de cours d'eau

A L'OCCASION DE NOËL OU D'UN ANNIVERSAIRE PENSEZ À OFFRIR UNE CARTE DE PÊCHE.

Prix des cartes à l'année sur presque toute la France : moins de 12 ans : 6€ - 12 à 18 ans : 20€



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Formation de l'outil informatique le 25 novembre à la Cyber-Base de La Trinité-Porhoët



Marie-Annick Hillion

BONNE FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2016... EXCELLENTE ANNÉE 2017... ET BONNE LECTURE A TOUS ET A CHACUN !

Comme chaque année, à pareille époque, nous sommes invités à partager avec chacune et chacun d'entre vous, lectrices et lecteurs fidèles, ce que nous a apporté l'année qui vient de s'écouler.

L'ANNÉE 2016 A VU UN CHANGEMENT IMPORTANT POUR LES BÉNÉVOLES :

- Le désherbage des livres, au mois d'avril, c'est-à-dire la mise au rebut des livres trop anciens ;
- L'informatisation de la bibliothèque imposée par la Bibliothèque Départementale. Elle entrera en vigueur début 2017. Les adhérents et les ouvrages seront tous codés, puis enregistrés sur l'ordinateur. C'est une nouvelle étape aussi bien pour les permanents que pour les lecteurs. Merci à Mme le Maire et à la Commune de Mohon de l'avoir acceptée et contribué à son financement.

Le 25 novembre dernier, nous avons eu une formation par ORPHEE animée par Floriane PAULARD avec la présence de Roland DENIS de la Médiathèque Départementale de Prêt basée à Noyal-Pontivy afin de nous familiariser avec notre nouvel outil informatique. Nous les remercions vivement de leur présence sans oublier les responsables de la Cyber-Base qui ont accepté de nous prêter la salle et le matériel informatique.

Maintenant, tout va se mettre en place petit à petit. Nous avons fait l'acquisition de nouveaux ouvrages, tous genres confondus, qui sont venus enrichir le fond de notre bibliothèque.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION SE COMPOSE DE

- Marie-Annick HILLION..... Présidente
 - Ginette MAUPERON..... Vice-Présidente
 - Monique GOUPIL-TEDESCHI..... Trésorière
 - Marie-Annick CONAN..... Trésorière-Adjointe
 - Jean-Michel LE NET..... Secrétaire
 - Marie-Françoise CLEMENT.. Secrétaire-Adjointe
- Membres : Monique BOSCHET, Marie-Claude BOUEDO, Lucienne GOUABAULT, Léa LE CADRE, Anne-Marie LE NET, Jeanine LES-CARRET, Monique SUREL, Annick VINCENT.

Nous sommes heureux d'accueillir, régulièrement, nos écoliers de Mohon accompagnés de leurs enseignants pour choisir des livres, ce qui leur permet d'apprécier les histoires lues ou racontées par une bénévole.

Si un ou plusieurs livres vous intéressent particulièrement, il nous est possible de les demander à tout moment à la Bibliothèque Centrale de Prêt qui nous le fera parvenir (dans la mesure où elle le possède).

N'hésitez pas non plus à orienter les achats de l'association en nous faisant part de vos souhaits. Pour les personnes âgées ne pouvant de déplacer faute de moyen de locomotion ou à mobilité réduite, un portage de livres à domicile pourrait être mis en place par les bénévoles. Que les lectrices ou lecteurs qui seraient intéressés se fassent connaître soit à la Mairie, soit auprès des responsables de la Bibliothèque...

De plus, nous possédons un certain nombre de livres « LARGE VISION », c'est-à-dire à gros caractères. N'hésitez pas à vous renseigner !

Que cette année 2017 vous apporte Joie, Paix, Bonheur et surtout Santé et Prospérité ! Nous espérons que nos fidèles lecteurs seront toujours plus nombreux à venir nous rendre visite... Ce sera notre plus belle récompense !

Les jours d'ouvertures ainsi que les horaires resteront inchangés :

- Mardi de 16 h 45 à 18 h 00
- Mercredi de 16 h 45 à 18 h 00
- Samedi de 14 h 30 à 16 h 00.

Les membres de l'Association « LIRE A MOHON »

LE COMITÉ DES FÊTES

Le bilan de l'année 2016 reste satisfaisant.



La foire a connu un vif succès. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui a assuré le service avant, pendant et après la foire.

Le vide-grenier du 4 septembre a accueilli environ 120 déballeurs dans le centre bourg dont environ 30 % de Mohonnais. Le repas du 22 octobre a permis à l'ensemble des bénévoles de passer une agréable soirée. Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes ainsi qu'une très bonne année 2017.

Le Président, Jean-Louis BOUTÉ

LES TROMPES DU PORHOËT

L'association de trompe de chasse « les trompes du Porhoët » fut créée en 2003 par son président Gérald Delanoë avec une poignée de sonneurs passionnés.



Le but de l'association est de développer et promouvoir la trompe en Bretagne notamment dans le secteur du Porhoët.

Aujourd'hui nous sommes une quinzaine de sonneurs originaires de 3 départements (56, 22, 35) allant du niveau débutant à confirmé, les débutants sont formés avant les répétitions de groupe qui ont lieu tous les jeudis à la salle de Mohon à partir de 20h pour les cours débutants, puis 20h30 pour les répétitions de groupe.

Nous organisons régulièrement des stages de découverte et perfectionnement de l'instrument dans la région, avec l'aide d'amis sonneurs et des groupes voisins.

Le groupe intervient pour diverses prestations : fêtes de chasse, mariages, concerts, anniversaires, inaugurations, fêtes diverses.



CONTACT

Gérald Delanoë 06 15 38 49 39
Mail : ruaud.i@orange.fr



Stéphane
Quaetaers

La saison 2016 - 2017 de football de l'EKP s'annonce riche encore cette année.

En effet l'effectif global compte 86 enfants des U6 aux U13 plus une équipe en U15 du GJ Mauron - EKP gérée par Gérald DELANOË et Patrice MICHÉ. Une particularité cette saison est d'avoir intégré les U11 et U13 au GJ Mauron - EKP ce qui permet de donner du temps de jeu à tous les enfants.

Afin de promouvoir le sport dans le canton et en lien avec la F.F.F, l'EKP organisait le 11 mai dernier à Guilliers, avec l'aide du district du Morbihan, une après-midi spéciale Féminine. En conséquence l'inscription de 14 licenciées !!

9 filles ont intégré une équipe U11 coachée par Isabelle Galloux et Mickaël Miché. L'EKP est bien évidemment fier de présenter une équipe quasi 100% féminine.

Toutes ces filles apportent un vent nouveau à l'ensemble de l'EKP et elles participent pleinement à la sérénité de l'ambiance générale notamment lors des entraînements du mercredi avec l'ensemble des U11. Elles jouent un samedi sur 2 à Mohon alors venez les encourager !

Olivier Guihard, responsable U11 de l'ensemble du GJ Mauron -

EKP pourra également vous informer.

Les 5 autres filles participent avec assiduité aux entraînements et aux plateaux U9.

Nous espérons vivement développer et encourager les féminines !

L'E.K.P proposera le samedi 7 janvier 2017 sa traditionnelle « galette des rois » à Ménéac. Dès 14h pour les catégories U6 à U9, avec un tournoi en salle suivi du goûter et un tournoi U11 à partir de 15h30 suivi du goûter. Un match amical en U13 devrait avoir lieu et l'équipe U15 jouera sur le terrain principal à 14h30. De nombreuses informations (photos, résultats, convocations...) sont disponibles sur la page Facebook « GJ Mauron Ekp ».



MOTO CROSS



Christian
Galliot

Le Moto Club Saint Marc tient tout d'abord à remercier Mme Le Maire et le conseil municipal pour leur soutien, ainsi que les bénévoles, les Mohonnais et les Mohonnaises.

Il remercie également les villageois qui subissent le bruit des motos durant l'année.

Le Club vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 et nous nous retrouvons sur le circuit du Camboudin le dimanche 25 juin 2017 : spectacle assuré.



Le président, Galliot Christian

ENTENTE MOHON SAINT MALO

La descente de l'équipe A de D2 à D3 a malheureusement entraîné une grosse vague de départs.



Alexandra Morin

Heureusement, Gilles Jagorel, le coach de l'équipe lère, a tout de suite annoncé qu'il ne lâchait pas le club. Jean-François Caro a accepté de reprendre du service à l'entraînement. Ces deux éléments ont grandement contribué à stopper l'hémorragie et les départs ont pu être en partie compensés par l'arrivée de jeunes joueurs du cru.

RÉSULTATS SPORTIFS

Avec 2 victoires, 3 nuls et 3 défaites, l'équipe A présente un bilan relativement équilibré et se situe en milieu de classement. Mais surtout, il règne une bonne ambiance et l'équipe cherche à bien jouer, à construire, ce qui donne des matchs plaisants à regarder. Mis à part Saint Jean De Villenard qui nous a dominé, nous avons au moins fait jeu égal avec toutes les équipes rencontrées.

Partant de ce constat, avec un peu plus de réussite et une plus grande assiduité à l'entraînement, l'équipe a les capacités d'accrocher le haut de tableau.

C'est plus compliqué pour l'équipe B qui se situe en fin de classement. Mais là n'est pas l'important. En 2^{ème} partie de saison, il va surtout falloir faire preuve de plus de solidarité et retrouver le plaisir de jouer ensemble, les résultats suivront.



GÉNÉRATION EKP

Comme indiqué en préambule, c'est l'arrivée de jeunes du cru qui nous a permis de relancer deux équipes. Pour la plupart, ces jeunes sont passés par l'Entente des Korrigans du Porhoët, le regroupement cantonal créé en 2004. Ils ne connaissent pas les batailles de clocher avec Guilliers et Ménéac car ils sont habitués à jouer en semble depuis tout petits. L'avenir du club passe par eux. Une réunion joueurs-dirigeants a eu lieu vendredi 25 novembre et il a été décidé d'engager des discussions avec Ménéac, pour éventuellement regrouper nos forces et assurer l'avenir des clubs. Affaire à suivre...

DATES A RETENIR

Nous remercions la municipalité et l'équipe technique pour l'entretien irréprochable du terrain. Cela contribue au plaisir de jouer et véhicule une belle image auprès des clubs visiteurs.

Les prochaines rencontres à Mohon (+ coupe éventuellement) :

15 janvier : les deux équipes reçoivent Ménéac

5 février : la B reçoit Monterrein et la A Beignon

19 mars : la A reçoit Saint Jean De Villenard

9 avril : les deux équipes reçoivent Campénéac

14 mai : la B reçoit Augan et la A Porcaro

4 février 2017 : couscous du foot, nous comptons sur votre présence !

MERCI A TOUS LES SUPPORTERS, NOUS COMPTONS SUR VOUS
POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE SAISON !

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le bureau et adhérents de la société de chasse remercient les propriétaires terriens et souhaitent une très bonne année aux mohonnais et mohonnaises.



Gilbert Deslandes



LE TÉLÉTHON SUR LA COMMUNE

Le Téléthon 2016 organisé sur notre commune a permis de remettre la somme de 1382 euros à l'AFM pour aider la recherche et combattre la maladie.

Le montant comparé à ceux des années précédentes reste stable malgré une baisse de participation au petit déjeuner et au repas galettes. L'équipe de bénévoles, tous les participants, les commerçants et les particuliers qui ont offert des denrées, peuvent être satisfaits de ce résultat. Bravo à tous ! Et merci.

Les bénévoles.



MOHON GYM

Pour la saison 2016-2017, le club de MOHON GYM accueille 18 participant(tes).



Marie-Thérèse Kerdal

Cet effectif est légèrement supérieur à celui de la saison 2015-2016.

Celles(ou ceux) qui désirent assister à un cours seront les bienvenu(e)s.

Pour tout renseignement, contacter le 02 97 93 96 51.

Au nom de tous les adhérents(tes), je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

La présidente,
Marie-Thérèse Kerdal



MAJORETTES

Cette année sera riche en émotion pour notre présidente et tous les membres du club.



Reine Marie Berna

Voilà déjà 15 ans que les majorettes de MOHON ensoleillent les villages de BRETAGNE avec leurs sourires, leurs joies de représenter le canton du PORHOET et la bonne humeur que dégage le club. L'année passée les majorettes de MOHON se sont distinguées lors de nombreuses sorties et notamment la Josselinaise.

Pour cette année le groupe c'est enrichi avec une vingtaine d'inscriptions et c'est toujours avec un grand plaisir que les majorettes défilèrent à travers nos régions. De nombreuses sorties sont encore prévues entre autres le téléthon, vœux du Maire, foire Saint-Marc, divers défilés.

Vu le succès de l'année dernière les Majorettes de MOHON organiseront le 18 mars un repas concert animé par Johnny JUNIOR au grand plaisir de tous.

Les majorettes et les membres du club profitent de ce moment pour remercier Madame le Maire et ses conseillers pour l'aide qu'ils nous apportent chaque année.

Présidente et instructrice : Mme Berna Reine-Marie
02 97 73 40 06 - 06 86 41 35 24.

Les entraînements ont lieu à la salle polyvalente de MOHON, les mercredis de 14h30 à 16h30 et les samedis de 10h à 12h salle des sports de GUILLIERS
Merci aux parents qui ont accompagné toute l'année.

La présidente, Reine-Marie BERNA



Toutes les majorettes et les membres du club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.



APEL



L'APEL du RPI remercie les parents bénévoles qui s'investissent dans la réussite des festivités tout au long de l'année.

Les bénéfices financent une partie des activités et sorties scolaires des enfants organisées par l'équipe pédagogique que nous remercions. Nous faisons toute l'année la collecte de journaux ; merci à ceux qui y participent.

Sans aide de l'APEL les sorties deviendront plus difficiles.

Nous remercions les personnes qui participent à nos repas et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

DATES A RETENIR

- Samedi 17 juin à MOHON : kermesse
- Samedi 21 octobre : potée de l'école
- Vendredi 15 ou 22 décembre : arbre de Noël

L'ensemble du bureau

MEILLEURS VŒUX 2017.

CCAS

Le 9 octobre 2016, 110 senior(e)s mohonnais(es) se sont réunis avec les membres bénévoles et élus du CCAS pour partager le repas annuel préparé par Karine et Didier Houssemaine.

Ceux qui n'ont pas pu s'y rendre ne sont pas oubliés et recevront leurs colis confectionnés avec la supérette Vival.



BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2017.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

ENTREPRISES ARTISANALES MACONNERIE

- **Entreprise ROUXEL**
1 rue des Fosses - 02.97.93.94.16
- **CURTIS construction**
Penguily - 02.97.93.98.09

MENUISERIE

- **LE BRETON Jacques**
Bréhélu - 02.56.21.90.25
- **BRET Raymond**
Z.A. St Marc - 02.97.93.94.09
- **PRISTO Michael**
La Mulotière - 02.97.93.97.13
- **ROBERT Sylvain**
Penguily - 06.66.15.35.49

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

- **BOUDEAU Christian** - Le Breuil
Les Forges - 02.97.93.97.29

CONSTRUCTION BATIMENTS AGRICOLES

- **BARBE Christian**
Le Gazon - 02.97.22.83.49

OCRE

- **Entreprise d'Insertion spécialiste
du génie écologique**
Z.A. St Marc - 02.97.93.92.17

BOURRELIER

- **Carole RAIMBOURG**
La Ville Jaudouin - 02 97 75 89 46

DESSINE A DESSEIN

- **SORAIS Cécile** - Courant - 09.52.88.51.42
dessine.a.dessein@free.fr

PETITS TRAVAUX

- **O'DONOVAN Mickaël**
Bodegat - 02.97.93.98.62

SERVICES

TAXIS DU PORHOET

(Transport de malade assis)

- **BULCOURT Christophe**
1 rue des Courtils
02.97.93.80.91 ou 06.60.76.99.10

INFIRMIER D.E

- **MEZANGES Fabien
et DELALANDE Sandrine**
3 rue de la Mairie - 02.97.93.96.50

Centre de Santé du Porhoët

02.97.93.91.38

Pédicure Podologue

- **Mr Alexandre CHARLES**
3 pl. de la Mairie - 06.82.14.29.60

- **ADMR (Mohon)** - 02.97.93.98.81

COMMERCES

ALIMENTATION TRAITEUR

- **Vival** - 12 rue du Calvaire - 02.97.93.95.08

BOULANGERIE

- **Vincent LACOMBE**
9 rue de la Mairie - 02.97.93.95.80

CAFE - TABAC - SNACK

RELAIS POSTE PRESSING

- **Didier et Karine HOUSSEMAINE**
8 rue de la Mairie - 02.97.93.94.33
- **Bar Le Manoir** La Croix de l'Iff
02 97 73 87 26

PRODUITS DU SOL

- **Etablissements HOUËIX**
6 rue de la Gare - 02.97.93.96.05

COIFFURE Chris'tal Coiffure

9 rue du Calvaire - 02.97.93.98.40

BANQUE Crédit Mutuel

15 rue du calvaire - 02.97.93.99.00

CHAMBRES D'HÔTES ET GITES

LETORE Françoise

Linho - 02.97.75.53.71
www.gitecoeurdebretagne.fr

NEVO Isabelle

Les Courrayes
06.76.96.75.77 - pascal.nevo@cegetel.net

PEARSALL Philippe et Jenny

Le Clos du Tertre - 02.97.74.58.80

ENSEIGNEMENT

ECOLE « Les Saints Anges »

1 rue du Paradis - 02.97.93.92.97

LES SERVICES

MAIRIE

Lundi 9h à 12h15

Mardi 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Mercredi 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Judi 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Vendredi 9h à 12h15

Le secrétariat de la Mairie 02.97.93.94.20

Permanences du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Permanence téléphonique : le samedi de 10h à 12h - tél.

06.16.94.40.49

SERVICES SOCIAUX

C.C.A.S 02.97.93.94.20

Service social de la Caisse d'Allocation Familiale

à Ploërmel 02.97.73.11.00

Régime général de la Sécurité Sociale : 02.97.73.22.00

Service social de la Mutualité Agricole :

Mme GABILLET M.S.A. Ploërmel 02.97.46.93.38

Mr BOURGNEUF M.S.A. Ploërmel 02.97.46.93.37

BIBLIOTHÈQUE 02.97.22.85.80

Mardi et mercredi de 16h45 à 18h, samedi : de 14h30 à 16h

DECHETTERIE DES TERTRES A GUILLIERS

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

SERVICES DIVERS

Centre de Finances Publiques Mauron.. 02.97.22.63.76

Préfecture (cartes grises) 02.97.54.86.86

CAF Morbihan 0810.25.56.10

AUTRES SERVICES A MOHON

Cantine municipale 02.97.93.91.37

Garderie municipale 06.29.52.35.43

Local Club 02.97.93.97.51

SERVICES D'URGENCE

Pompiers : appelez le 18 ou le 112 depuis un portable

Médecin : appelez le 02 97 68 42 42, la nuit, les fins de semaines et les jours fériés. Pour les situations d'urgence exclusivement, faites le 15 ou le 18.

Pharmacie : le 3237 national est dédié pour la recherche de la pharmacie de garde à partir de 17 h le samedi.

Gendarmerie : le « 17 » est réservé aux cas d'urgence.

La brigade de LA TRINITE-PORHOET reste joignable au 02 97 93 92 79.

SAMU 15

SAUR 02.97.24.42.00

EDF Dépannage 08.10.51.50.57

Hôpital de Ploërmel 02.97.73.26.26

Centre Antipoison 02.99.59.22.22

CALENDRIER DES FÊTES 2017

JANVIER

- Dimanche 8** Vœux du Maire
Samedi 14 Galette du Cyclo
Dimanche 15 Galette Entente Mohon-St Malo
Samedi 21 Galette Club de l'Amitié
Samedi 28 Galette Comité des Fêtes

FÉVRIER

- Samedi 4** Couscous Entente Mohon-St Malo
Vendredi 10 .. Concours de Belote Club de l'Amitié

MARS

- Samedi 18** Repas-Concert
« Johnny Junior » Majorettes

AVRIL

- Samedi 22** Foire St Marc
Dimanche 23 Foire St Marc
Vendredi 28 .. Concours de boules Club de l'Amitié

MAI

- Lundi 8** Cérémonie du 8 mai 1945

JUIN

- Vendredi 9** ... Concours de boules Club de l'Amitié
Dimanche 11 Repas du Cyclo
Samedi 17 Kermesse des Ecoles
Dimanche 25 Moto cross au Camboudin

SEPTEMBRE

- Dimanche 3** Vide-grenier Comité des Fêtes

OCTOBRE

- Dimanche 8** Repas CCAS
Samedi 14 Repas Comité des Fêtes
Samedi 21 Potée des Ecoles

NOVEMBRE

- Samedi 11** ... Cérémonie des Anciens Combattants
Samedi 25 Repas Club de l'Amitié

DÉCEMBRE

- Vendredi 1** Téléthon
Samedi 2 Téléthon
Vendredi 8 .. Concours de belote Club de l'Amitié
Vendredi 15 ou 22 Arbre de Noël des écoles

ÉTAT CIVIL 2016

Naissances

- 17 mai** Emma JAGOREL - Hiniac
19 mai Lison ANNIC - 4, lot. Beau Soleil
24 juin Julian LAMBERT - hameau de Sévigné
22, rue des Marétiaux
11 juillet Rayane CHOQUET LAOUENAN
3, rue du Stade
24 juillet Mathieu PICHARD - 2, lot. La Forêt
rue des Courtils
31 octobre Byron QUATREVILLE ARTUS
7, lot. Du Verger - rue du Four
3 novembre Thibault PIRIOT - Le Lidério
1^{er} décembre Sacha CARO - Linho
14 décembre Lena LOUTERBACH - Quénogé
17 décembre Inès CHAUDERLIER - Coëtservy

Mariages

- 17 octobre 2015** René LOUTERBACH
et Murielle KIBONGUI-LOUZOLO
14 mai David POULARD et Danielle VAUDELIN
15 juillet Florent COMMEUREUC
et Katel MENGUAL
16 juillet Pierrick GUILLOT
et Joanna CONDOMINAS
12 novembre Jérémy DOIZON et Amélie LUTZI
17 décembre Lance BENNELICK et Dorothy ORR

Décès

- 8 janvier** Robert PHILIPPE
22, Place de l'Eglise - 84 ans
9 février Henri CARRÉ
2, lotissement Le Verger - 78 ans
9 mars Marguerite JANVIER née HAREL
Linho - 89 ans
31 mars René MENNECIER
1, rue du Porhoët - 86 ans
26 mai Anne QUESNEL née LE COUÉDIC
Tréfouillé - 77 ans
11 juin Simone CLÉRO née PICHARD
Bodegat - 86 ans
5 août Chantal COUÉ née PICAUD
La Garenne - 63 ans
6 août Anne MALÉCOT née BROBAN
La Noë - 87 ans
19 octobre Jean-Luc BOUCHARD
Le Gazon - 57 ans
31 octobre Gérard DENIS
Les Grée - 85 ans
13 novembre Margaret MOODY née HASTINGS
La Noë - 73 ans
19 novembre Marc QUITTÉ
11, rue de la Mairie - 64 ans
29 novembre Madeleine LE GALL née GAUDIN
2, rue du Paradis - 92 ans
7 décembre Hugues DUBOIS
8, rue du Paradis - 77 ans



Anciens combattants



Le père Noël du CCAS aux Ets Houeix



Le père Noël du CCAS à la boulangerie



Le père Noël du CCAS au Vival



Apel Arbre de Noël



Garderie



Remise des lots de la foire St Marc



Le père Noël du CCAS au salon de coiffure



Nouveaux arrivants



Projet mille clubs



Trajet école-cantine